



# **RAPPORT ANNUEL**

## **2006-2007**

NOTE : Dans le présent document, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Mot du président</b>	<b>5</b>
<b>La CRÉGÎM</b>	<b>7</b>
<b>Mandat et pouvoirs</b>	<b>7</b>
<b>Territoire et population</b>	<b>7</b>
Statistiques 2006	7
<b>Financement des cré et du fonds de développement régional</b>	<b>8</b>
Réseau des régions ressources	8
<b>Planification quinquennale</b>	<b>8</b>
<b>Développement économique</b>	<b>8</b>
Diversification économique et projet Accord (action concertée de coopération régionale de développement)	9
Créneau des ressources, sciences et technologies marines	9
Créneau éolien	9
Créneau récréotouristique santé/nature	10
Développement à l'international	10
Forêt	11
Éolien	12
Tourisme	13
Pêches et aquaculture	14
Agroalimentaire	15
Transport et infrastructures	15
Le Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion	
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	17
Éducation, formation et emploi	17
Valorisation et promotion de l'importance de la formation et de la qualification en GÎM	17
Valorisation de la formation professionnelle et technique	17
Opération Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine/Laval	17
Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM)	18
Emplois saisonniers	18
Culture et société	18
Condition féminine	18
Culture	19
Environnement	21
Famille et enfance	21
Développement social	23
Santé et services sociaux	24
Jeunesse	24
Aîné(e)s	25
<b>Fonds de développement régional</b>	<b>26</b>
État de la gestion des fonds 2006–2007	26

<b>Ententes</b>	<b>28</b>
Ententes signées et mises en œuvre	28
Entente de collaboration en condition féminine	28
Entente spécifique pour le développement dynamique du secteur agroalimentaire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	28
Entente de partenariat CRÉ – URLS	29
Fonds de développement culturel	29
Plan de mise en valeur du cerf de Virginie	29
Participation régionale aux conseils d'administration des réserves fauniques des Chic-Chocs et de Port-Daniel	30
L'entente sur la valorisation et promotion de la formation et la qualification de la population	30
Ententes à venir ou en processus de négociation	30
AccèsLogis	30
Immigration	30
Amélioration des conditions de vie des personnes âgées de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	31
Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale	31
 <b>Communication</b>	 <b>32</b>
 <b>États financiers consolidés au 31 mars 2007</b>	 <b>33</b>
 <b>Annexes</b>	 <b>51</b>
Les membres	51
Les mandataires-conseils	52
Le personnel	53

## Mot du président

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel 2006–2007 de la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Une troisième année est maintenant terminée et nous constatons que depuis sa création, la CRÉGÎM a su s'inscrire comme un organisme incontournable dans la dynamique et le développement régional.

Grâce à l'implication des élus et des leaders du milieu, la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine peut compter sur des partenaires qui mettent leurs connaissances à profit pour favoriser le développement constant de notre région.

L'année 2006–2007 fut marquée par plusieurs événements qui ont permis de mousser l'économie régionale. Notons, entre autres, un fait marquant dans le domaine du transport. En effet, le 29 juin 2007, le réseau ferroviaire de la Gaspésie a enfin été sauvé! Le travail des citoyens et de tous les élus a porté fruit et a permis à la région de conserver un outil de développement essentiel à son économie régionale. Par ailleurs, le lancement du deuxième appel d'offres d'Hydro-Québec de 2 000 MW d'énergie éolienne propulse les entreprises impliquées dans ce domaine vers de nouveaux horizons et consolide cette industrie dans notre région. La région a encore innové cette année en signant une entente spécifique pour le développement dynamique de l'agroalimentaire, dotée d'une enveloppe de 2,3 M\$ sur trois ans. Cette entente permettra d'adapter et de moduler l'aide gouvernementale pour qu'elle réponde plus adéquatement aux besoins de nos producteurs et transformateurs.

Mentionnons également les nombreux investissements effectués dans le domaine de la culture et du tourisme culturel, ainsi que l'inauguration de la Route bleue de la Gaspésie.

L'achèvement de tous ces dossiers démontre bien la force qui unit les différents partenaires de la CRÉGÎM.

Bien sûr, tout le travail accompli au cours de l'année n'aurait pu être possible sans le dévouement constant des membres du conseil d'administration et du personnel de la CRÉGÎM. Leur vitalité, leur professionnalisme et leur efficacité ont permis l'avancement d'un grand nombre de projets.

Je remercie donc toutes les personnes qui ont été impliquées de près ou de loin dans les différentes réalisations de la Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine au cours de l'année qui vient de se terminer. Votre support est essentiel à l'essor de la CRÉ.



Bertrand Berger



## La CRÉGÎM

La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM) a été créée par la loi 34 adoptée le 17 décembre 2003. La CRÉ devient, pour le territoire qu'elle représente, l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional. La CRÉ est une instance de concertation et de planification composée à la base d'élus municipaux qui s'adjoignent des représentants des divers secteurs socio-économiques. La CRÉGÎM fut mise en place le 23 mars 2004.

## Mandat et pouvoirs

La CRÉGÎM a comme principal mandat de faire valoir les intérêts de la région auprès du gouvernement québécois et de lui donner des avis pour le développement régional.

Elle doit établir et réaliser le plan quinquennal de développement, conclure des ententes spécifiques et de partenariat et soutenir des actions structurantes en regard des priorités régionales.

## Territoire et population<sup>1</sup>

La région administrative de la **Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine** est reconnue depuis le 22 décembre 1987. Elle se compose de deux ensembles physiographiques : la péninsule gaspésienne (20 223 km<sup>2</sup>) et l'archipel des Îles-de-la-Madeleine (202 km<sup>2</sup>). L'ensemble du territoire s'avance dans les eaux du golfe du Saint-Laurent à l'extrémité est du Québec. Ce vaste territoire possède un relief accidenté à l'intérieur des terres dont la plus grande partie, 80 %, est recouverte d'une forêt à dominance coniférienne. Les bons sols occupent les basses-terres situées le long du littoral et des vallées fluviales. Le sous-sol renferme des gisements minéraux. Les activités prédominantes de la région se retrouvent dans les secteurs des pêches, de la forêt et du tourisme.

La région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine compte quarante-deux municipalités locales, sept territoires non organisés (TNO), deux réserves et une communauté amérindiennes micmaques. Elle comprend cinq municipalités régionales de comté (MRC) et deux municipalités hors MRC (Les Îles-de-la-Madeleine et Grosse-Île). À l'exception de quelques villages, la population est dispersée le long du littoral. Les principales causes de cette dispersion sont la configuration géographique de la péninsule, la nature des potentiels biophysiques et des différents types de mise en valeur de ces potentiels. La majorité des localités comptent moins de 5 000 habitants. La région est caractérisée par une multitude de centres de petite taille et par un réseau de transports très étendu par rapport à la population à desservir.

## Statistiques 2006

- La Gaspésie administrative représente 1,3 % de la population du Québec
- Population : 95 872
- Superficie : 20 272 km<sup>2</sup>
- Densité : 4,7 hab./km<sup>2</sup>
- Taux de natalité : 6,3 %
- Nombre total d'emplois : 33 400 (temps plein : +1,8 %) (temps partiel : -7,9 %)
- Taux de chômage : 18,3 % → Taux le plus élevé au Québec
- Migration : 2 588 entrants → 2 801 sortants (899 jeunes de 15 à 24 ans)

---

<sup>1</sup> Institut de la statistique du Québec

## Financement des CRÉ et du Fonds de développement régional

L'enveloppe budgétaire allouée aux CRÉ, qui n'avait pas bougée depuis 2003, a bénéficié cette année d'un accroissement de 10 %. Cette hausse représente un montant supplémentaire de 219 443 \$, pour une enveloppe totale de 2 413 877 \$ accordée à la CRÉGÎM en 2006–2007. Le nombre de mandats confiés aux CRÉ étant toujours grandissants, on peut espérer une augmentation encore plus substantielle de l'enveloppe budgétaire pour la prochaine année.

### Réseau des régions ressources

La Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine possède le statut de région ressource, et bien que cette étiquette comporte pour certains une connotation réductrice, la Conférence régionale des élu(e)s croit qu'il faut plus que jamais en être fier. La région recèle un immense potentiel de développement. En misant sur le développement durable et en développant ses ressources naturelles et énergétiques renouvelables, la région a compris que ce potentiel, que représentent les ressources naturelles, peut générer suffisamment de richesses pour garantir la prospérité de sa communauté.

Aussi, voulons-nous positionner la région comme une région responsable de son développement, qui travaille sans cesse à mettre en valeur l'ensemble de ses ressources dans une perspective de développement durable, une « Région verte ». À cet égard, nous proposons un processus continu d'amélioration de la qualité de vie, des conditions sociales et économiques de la population. Par conséquent, la région adopte des principes de vie saine, d'équité sociale, de performance environnementale, d'accès au savoir et d'efficacité économique.

### Planification quinquennale

Comme le stipule la loi 34 qui lui a donné naissance, la Conférence régionale doit « élaborer et mettre en œuvre un plan quinquennal de développement pour la région en tenant compte en priorité de la participation des jeunes et des femmes à la vie démocratique ».

Au cours de la dernière année, le plan a été élaboré et il est disponible sur le site Internet de la CRÉ au [www.cre-gim.net](http://www.cre-gim.net). Les défis et les enjeux des différents secteurs d'activité ont été établis. Au cours des prochains mois, la région procédera à un exercice de priorisation qui permettra de mieux encadrer l'action de la CRÉ pour les années à venir.

### Développement économique

La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine joue un rôle important dans le développement économique de la région. En effet, dans l'optique de mousser le tissu industriel dans la région et d'attirer un plus grand nombre d'entrepreneurs ou d'organismes qui en favoriseront la croissance, la Conférence doit assumer un rôle de premier plan dans le développement et la diversification de l'économie. La CRÉ participe donc au fonctionnement ou au financement de plusieurs structures, programmes ou organismes qui oeuvrent dans différents secteurs et contribuent à maintenir un certain dynamisme économique. À titre d'information, en voici une liste non exhaustive :

- La Société de développement de l'industrie maricole du Québec (SODIM);
- L'École internationale en tourisme d'aventure (l'EIDER);
- Le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM);

- Le Réseau pêches et aquaculture Québec (RPAQ);
- Le Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (RCGÎM);
- L'Incubateur régional d'entreprises de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine;
- Le Secrétariat à la mise en marché pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine (SMMGÎM);
- Le TechnoCentre éolien Gaspésie-Les Îles;
- La Corporation de chemin de fer de la Gaspésie (CCFG);
- La Conférence administrative régionale (CAR);
- La Chaire multifacultaire de développement et d'intervention sur la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine de l'Université Laval;
- Le Consortium pour le développement durable de la forêt gaspésienne.

### **Diversification économique et projet Accord (action concertée de coopération régionale de développement)**

Dès 1998, la CRÉ de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine proposait au gouvernement du Québec une stratégie de diversification économique qui s'appuyait sur le développement de créneaux d'excellence. Le gouvernement d'alors reconnaissait la pertinence de cette stratégie et accordait dès la fin de l'année 2000 des mesures fiscales et budgétaires pour appuyer le développement des filières industrielles identifiées. C'est en 2002 que le gouvernement élargissait à l'ensemble du Québec, la stratégie des créneaux d'excellence sous le vocable du programme ACCORD. La CRÉ a été parmi les premières régions du Québec à signer l'entente ACCORD qui précisait que la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine retenait trois créneaux d'excellence, soit l'industrie éolienne, les ressources, les sciences et les technologies marines, ainsi que le récréotourisme santé/nature. Dans ce contexte, la CRÉ est très active et accompagne tant les représentants du secteur privé que les représentants des différents ministères impliqués dans la démarche. Entre autres, la Conférence a largement contribué à l'élaboration des plans d'action de chacun des créneaux et elle contribuera à la mise en œuvre des ententes.

#### *Créneau des ressources, sciences et technologies marines*

À sa réunion du mois d'août 2006, la CRÉGÎM entérinait le plan d'action du créneau des ressources, sciences et technologies marines. Les quatre volets du créneau (Aquaculture, Biotechnologies marines, Capture et transformation de la biomasse marine ainsi que Technologies marines) ont fait l'objet de plans d'action distincts, mais convergents. L'entente de mise en œuvre était signée à Sept-Îles le 30 novembre 2006.

#### Créneau éolien

L'entente de mise en œuvre du créneau éolien a été signée le 11 juin 2007. Cette entente, qui est accompagnée d'une stratégie et d'un plan d'action, est le résultat des travaux pilotés par un comité du créneau réunissant les principaux acteurs du développement de l'industrie éolienne, sous la responsabilité du comité régional ACCORD. Le plan d'action présente les projets à réaliser et les gestes à poser au cours des trois prochaines années afin d'atteindre graduellement la vision du créneau d'ici 2016. Cette vision consiste à ce que la région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine puisse s'affirmer comme un leader québécois et un des chefs de file sur l'échiquier national et mondial de l'industrie éolienne. Une industrie éolienne intégrée dans sa communauté, durable, spécialisée dans les conditions nordiques et développée à tous les stades de la filière de fabrication et de production d'énergie.

### *Créneau récréotouristique santé/nature*

Depuis la signature en juillet 2006 de l'entente de mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action du créneau d'excellence récréotouristique de la Gaspésie et des Îles, des études de pré faisabilité portant sur divers projets de développement ont été initiées dans les différents pôles touristiques de la région. La CRÉ agit comme partenaire dans la réalisation de ces quatre études dont les résultats sont attendus au cours des prochains mois.

En Gaspésie, les trois dossiers actuellement à l'étude sont le Parc récréotouristique de Rocher-Percé, le projet d'escale pour croisières internationales à Gaspé, Percé et Chandler ainsi que le projet de Village-parc de Mont Saint-Pierre. Par ailleurs, on débutera très prochainement une étude d'opportunité sur le produit *Croisière aux Îles-de-la-Madeleine*.

Il s'agit de projets déterminants pour l'économie touristique de la région qui ne sont que les premiers d'une douzaine de projets régionaux priorisés lors de la signature de l'entente de partenariat officialisée il y a un peu plus d'un an.

### *Développement à l'international*

En 2004, le gouvernement du Québec proposait aux conférences régionales des élu(e)s du Québec de participer à un projet-pilote de coopération décentralisée entre les régions françaises et les régions québécoises. Le projet consistait à organiser des missions québécoises et françaises dans les régions participantes dans le but d'explorer des pistes de coopération industrielle, commerciale, culturelle et institutionnelle entre ces régions.

Depuis, dans le cadre du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée (FFQCD), la CRÉ a participé à plusieurs missions dans le domaine des éco-industries, (bâtiment et habitat, énergies renouvelables et technologies agroenvironnementales), de la tenure des terres, de la gestion des forêts ainsi que de l'éolien. Considérant les résultats obtenus lors des premières missions, la coopération se poursuit et se développe dans de nouveaux champs d'intérêts, dont le tourisme et la culture.

Pour illustrer ce propos, mentionnons l'exemple des retombées avec le Département de la Vendée. Au cours des dernières années, la Conférence régionale des élu(e)s a entretenu des échanges soutenus en vue de créer des partenariats de nature économique, culturelle et institutionnelle avec la Vendée. Les efforts consentis jusqu'à maintenant commencent à donner des résultats concrets : transfert technologique entre les entreprises des deux régions, échanges de stagiaires en formation dans le domaine des pêches et présentation de l'exposition « La Vendée aux quatre saisons » à Percé cet été, pour ne nommer que ceux-ci.

L'accueil d'une délégation de Vendéens en juin 2007 et la mission que nous organisons pour septembre prochain a permis, et permettra, de travailler à la réalisation de plusieurs projets pour la prochaine année avec ce département français. Au menu, signature d'ententes entre des entreprises du domaine des produits marins, prospection dans les domaines des maisons préusinées, de la boulangerie et des produits marins, et la participation de la région au Festival « *Vendée Nature, Le Festival de l'insolite* » qui se tiendra en avril prochain.

En terminant, soulignons que la Conférence régionale des élu(e)s entreprendra une démarche à l'automne 2007 ayant pour but d'élaborer une stratégie de développement à l'international. D'entrée de jeu, mentionnons que la stratégie qui sera élaborée place les créneaux d'excellence au cœur de la démarche. En d'autres termes, la prospection qui sera effectuée à l'international se situe en appui au développement des créneaux privilégiés par la région, à savoir les ressources, sciences et technologies marines, le récréotourisme et l'éolien. Les efforts consentis à la recherche d'investisseurs étrangers

viendront donc contribuer à la réalisation des actions prévues à l'échelle internationale pour chacun des créneaux privilégiés par la région.

## **Forêt**

**CONSOLIDATION DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE RÉGIONALE** – En février 2006, à la suite de la fermeture de la Smurfit-Stone et de l'accentuation de la crise de l'industrie forestière, la CRÉ formait un comité de travail sur l'industrie forestière de la Gaspésie. Ce comité était présidé par monsieur Pierre Genest, président du conseil d'administration de la SSQ et ex-président du FSTQ. M. Genest a offert ses services et le comité a déposé son rapport le 14 septembre 2006. Adopté à l'unanimité par les administrateurs de la CRÉ, ce rapport propose une vision consensuelle de la consolidation de l'industrie forestière de la Gaspésie. À l'hiver 2007, le comité de suivi du rapport a été mis sur pied. Ce comité est constitué des intervenants ministériels concernés, de la CRÉ et de monsieur Pierre Genest. Dans le cadre de ce comité, plusieurs industriels ont été rencontrés individuellement.

**COMMENTAIRES SUR LA PROPOSITION DE RÉVISION DES ATTRIBUTIONS DE BOIS EN PROVENANCE DE LA FORÊT PUBLIQUE** – En juillet 2007, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune demande à la CRÉ de commenter la proposition de révision des attributions de bois en provenance de la forêt publique. Après avoir consulté les industriels, la CRÉ a considéré que le processus permettait d'initier la consolidation industrielle régionale et a rédigé ses commentaires en visant l'application du rapport du Comité sur le secteur forestier Gaspésie (rapport Genest).

**COMMISSION SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE** – Le modèle de Commission régionale a été déposé le 1<sup>er</sup> décembre 2006 au MRNF. Pour élaborer ce modèle, la CRÉ a mis sur pied un groupe de travail et a tenu une consultation publique. Cette démarche a aussi permis de faire une réflexion sur le Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire. La CRÉ a d'ailleurs participé au groupe de travail provincial mis sur pied par le MRNF pour étoffer la réflexion sur le sujet. Au printemps 2007, la CRÉ a enclenché le processus de mise sur pied de la Commission en lançant un appel de candidatures pour la sélection des commissaires.

**SOUTIEN AUX TIERS FAUNIQUES** – Les tiers fauniques de la Gaspésie ont peu de ressources financières et professionnelles. En vue de soutenir les organisations fauniques, la CRÉ agit comme accompagnateur dans les relations avec les intervenants forestiers et elle participe à différents projets fauniques sur le territoire en offrant un support professionnel. La CRÉ a, entre autres, soutenu les organismes fauniques dans le cadre de participation des tiers lors du dépôt des PGAF et dans les démarches de certification forestière de certains industriels.

**RESSOURCES NATURELLES ALTERNATIVES (RNA)** – Dans l'objectif de diversifier l'offre forestière, la CRÉ a mis l'emphase sur le développement des RNA. Puisqu'il s'agit d'un secteur en émergence, la première étape a été de structurer l'approvisionnement, notamment par la mise sur pied de postes d'achat, par la caractérisation de la récolte et par le développement de mises en culture. En parallèle, des efforts touchant la structuration de la transformation et de la mise en marché des produits ont aussi été réalisés et plusieurs formations ont été données.

**GESTION DU VOLET II DU PMVRMF** – La CRÉ gère le Volet II du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier. En 2006–2007, un budget de 3,67 M\$ a été investi dans des travaux de mise en valeur des ressources du milieu forestier. 121 demandes d'aide financière ont été déposées et 82 projets ont été retenus. La construction d'infrastructures en milieu forestier, l'éducation forestière et l'acquisition de connaissances sont des exemples d'activités financées par le programme.

**PROGRAMME DE PARTICIPATION RÉGIONALE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS (PPR)** – La CRÉ est responsable de la gestion et de l'application du PPR dans la région. Le programme a permis de financer trois projets :

- ◆ Le soutien aux tiers fauniques;
- ◆ La participation des tiers lors des dépôts des Plans généraux d'aménagement forestier;
- ◆ L'acquisition et le transfert de connaissances forestières.

**DIAGNOSTIC DE LA MAIN-D'ŒUVRE FORESTIÈRE ET PLAN D'ACTION** – La CRÉ, en partenariat avec la direction régionale d'Emploi-Québec, le comité sectoriel de la main-d'œuvre en aménagement forestier et le comité sectoriel de la main-d'œuvre des industries de la transformation du bois, dresse un portrait de la main-d'œuvre forestière de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et élabore un plan d'action. Ce plan permettra de hausser les capacités de la main-d'œuvre, d'assurer sa mobilité et sa polyvalence à l'intérieur du secteur forestier et d'accroître sa compétence. Le diagnostic et le plan d'action traitent des pépinières, de l'aménagement forestier, de la première, deuxième et troisième transformation ainsi que des ressources naturelles alternatives. Le portrait et le plan d'action seront disponibles vers le milieu de l'automne 2007.

**ÉTUDE SUR LES FEUILLUS DURS** – Pour développer la filière des feuillus durs, la CRÉ a réalisé une étude de caractérisation des feuillus durs de la Gaspésie en partenariat avec le MRNF et la Ville de Chandler.

**AUTRES DOSSIERS** – La CRÉ est interpellée pour participer à différents comités ad hoc ou permanents :

- ◆ Groupe-région de QWEB et mission en Autriche sur la biomasse forestière;
- ◆ Organisation du colloque sur la transformation du bois;
- ◆ Comité consultatif du Consortium en foresterie;
- ◆ Comité sur la sylviculture par objectif;
- ◆ Comité du Parc national du Canada Forillon;
- ◆ Comité de sélection pour le prix de l'Excellence en forêt privée dans le cadre du Forum sur la forêt privée.

## **Éolien**

**Second appel d'offres** – L'éolien représentant un des trois créneaux d'excellence de la région, la Conférence régionale suit de près l'évolution du second appel d'offres.

Après avoir incité Hydro-Québec à modifier sa grille d'analyse pour tenir compte des recommandations de la région, la Régie de l'Énergie faisait volte-face à la suite des représentations des communautés autochtones. La CRÉGÎM est intervenue auprès du ministre des Ressources naturelles et de la Faune afin de corriger cette situation. Le ministre a reconnu les arguments de la CRÉ et un nouveau décret gouvernemental oblige Hydro-Québec à prendre en compte la participation des milieux dans les projets éoliens.

Le gouvernement du Québec a profité de l'occasion pour apporter quelques modifications à l'appel d'offres : report de la date de dépôt des offres à septembre 2007 et étalement des installations jusqu'en 2015. De plus, le gouvernement annonçait des mesures d'appui aux milieux, telles que le support dans le processus de consultation des populations locales et le rôle accru des MRC.

La CRÉGÎM a participé à un colloque dans la MRC de La Haute-Gaspésie où le directeur général était invité comme conférencier afin de présenter un état de situation de l'éolien en Gaspésie.

Aux Îles-de-la-Madeleine, le conseil d'agglomération déposait récemment son « Rapport de la consultation publique sur le développement de l'énergie éolienne aux Îles-de-la-Madeleine ». Le document présente l'analyse des opinions exprimées, ainsi que des mémoires déposés dans le cadre des consultations publiques tenues au cours du mois de mars dernier. Les élus municipaux souhaitent ainsi se donner un cadre de développement de l'éolien aux Îles qui tienne, notamment, compte des préoccupations et des points de vue de la communauté dans ce dossier. Rappelons qu'Hydro-Québec avait l'intention de réaliser un projet-pilote sur l'Île d'Entrée, mais que la population locale s'y est objectée.

## **Tourisme**

**Aux Îles-de-la-Madeleine** – On en était à la première année de mise en application du plan d'action de la Politique cadre en tourisme de la Municipalité des Îles déposé en juin 2006. Un comité de suivi, composé de représentants de la Municipalité, de l'ATR et de la CRÉ, a établi les priorités pour la première année telles que, l'encadrement du camping et du caravanning et l'atténuation de certains inconvénients liés à la période de pointe. On a, par ailleurs, commencé à développer des indicateurs qui permettraient de mesurer l'évolution de l'activité touristique dans une perspective de développement durable et responsable.

Parmi les dossiers prioritaires, la question de la loi 76, qui a été rejetée par une majorité d'intervenants l'automne dernier, continue de préoccuper les autorités touristiques et municipales. Une nouvelle approche devra être développée au cours de la prochaine année afin de dénouer l'impasse dans laquelle se trouve l'industrie touristique à la suite de ce refus.

Malgré la situation précaire que connaissent plusieurs organisateurs d'événements, certains ayant dû annuler l'édition 2007 de leur manifestation, les travaux de consolidation et de mise en réseau des événements régionaux continuent de plus belle et les premiers résultats tangibles de cette démarche de concertation commencent à porter fruit. Un coordonnateur et une préposée au soutien administratif des organismes viennent d'être embauchés pour une période initiale d'une année.

**En Gaspésie** – Le programme de développement des ressources humaines en tourisme (PDRHT), dont le promoteur est l'ATR de la Gaspésie et pour lequel la CRÉ avait investi un montant de 107 450 \$ sur une durée de trois années (2005-2008), a connu des résultats fort encourageants avec l'adhésion d'un nombre grandissant d'entreprises au Club qualité de l'ATRQ. Ce projet remplit donc de façon satisfaisante ses objectifs qui visaient à former et à outiller les gestionnaires, à développer des stratégies de recrutement et de rétention du personnel et à poursuivre les efforts d'implantation d'une culture-qualité.

**« La Grande Exploration »** – Depuis bientôt deux années, les intervenants socio-économiques de la Gaspésie et de la Côte-Nord collaborent à la réalisation d'une étude d'opportunité relative à ce projet récréotouristique visant à mieux positionner les deux régions sur l'échiquier du tourisme international. Il s'agit d'une croisière à portée éducative et récréative axée sur le réseautage des grands parcs nationaux et provinciaux du Québec Maritime qui relierait les deux côtes en y intégrant l'île d'Anticosti.

À l'issue du dépôt du plan d'action en décembre 2006 et à la suite d'une réunion du comité interrégional à Grande-Vallée en janvier dernier, il a été convenu de convoquer une rencontre de coordination interministérielle avec les différents ministères et partenaires visés par ce projet. Toutefois, la tenue d'élections au printemps et divers imprévus à certains agendas ministériels ont fait que ladite rencontre a été reportée à l'automne.

L'intérêt des partenaires à l'égard du projet est manifeste, mais son financement nécessite encore d'importantes démarches. Les principaux partenaires de ce projet sont la SÉPAQ, la Société des

traversiers du Québec, le ministère des Transports du Québec, le Québec maritime, les ATR des deux régions ainsi que divers autres partenaires régionaux dont les deux Conférences régionales des élu(e)s qui ont participé au financement de l'étude d'opportunité.

**Route verte** – Au cours de 2006–2007, la CRÉ a coordonné plusieurs réunions d'un comité régional dédié à la mise en place et au parachèvement de la Route verte, un circuit cyclable qui relie tout le Québec d'est en ouest. Actuellement, 70 % de l'itinéraire régional, soit 360/520 km majoritairement sur de l'accotement pavé (Matapédia à Gaspé incluant les Îles), est complété. Le bilan officiel qui tiendra compte des travaux réalisés au cours de l'été 2006 et 2007 sera déposé au cours de l'automne. On estime qu'au dépôt de ce bilan, le pourcentage des travaux complétés pourrait se situer entre 75 et 80 % (15 à 20 km de plus). Sur ces 350 km aménagés, 109 sont balisés Route verte. D'autres travaux routiers sont prévus l'an prochain, Vélo-Québec fait des démarches auprès du MTQ pour que l'an prochain 90 % des voies aménagées soient balisées.

Il reste néanmoins des secteurs très problématiques en Gaspésie où la Route verte ne pourra être complétée qu'à la condition que des travaux importants d'aménagement et de contournement y soient réalisés. On en dénombre près d'une dizaine touchant principalement les traverses de rivières nécessitant la construction de passerelles très coûteuses. Des rencontres avec l'agent responsable du dossier à la CRÉ, le représentant de Vélo-Québec et les responsables des centres de services du MTQ à Gaspé et New Carlisle se sont tenues au cours du printemps et de l'été derniers. Ces rencontres ont permis de définir précisément les zones problématiques et de voir aux solutions techniques pour les contourner. À la lumière des solutions proposées, le MTQ prévoit réaliser des travaux aux endroits identifiés réduisant d'autant les obstacles au passage de la Route verte en Gaspésie.

L'inauguration officielle de la Route verte s'est tenue le 10 août dernier à Bonaventure et à Cap-aux-Meules. L'événement s'est également déroulé simultanément dans toutes les régions du Québec.

## **Pêches et aquaculture**

**L'avenir des communautés maritimes** – Après certains constats portés sur la situation actuelle du secteur des pêches, on en a conclu à la nécessité d'une démarche plus globale visant une réflexion sur le rôle des communautés dans le développement à moyen et à long termes des industries de la pêche et de la mariculture. L'objectif de cet exercice sera d'identifier des nouvelles façons de procéder en terme de gouvernance régionale dans ce secteur, assurant ainsi une meilleure emprise des communautés maritimes sur l'avenir des pêches. On réalisera dans un premier temps, un portrait de la situation accompagné de pistes de solution. Ce document sera ensuite soumis à une consultation à l'issue de laquelle un plan d'action sera élaboré. Un mandat en ce sens a été confié au CERMIM et les travaux ont débuté au cours de l'été.

**Groupe de travail sur la biodiversité** – À la suite d'une initiative de la SADC des Îles, un groupe de réflexion a été constitué en vue de développer un projet de recherche autour du concept de biodiversité insulaire qui pourrait être intégré aux différents plans de développement de la MRC des Îles. À l'issue de quelques sessions de travail, on a confié au CERMIM un mandat visant la réalisation d'un projet en deux phases, dont l'une porterait sur la caractérisation des perceptions individuelles et collectives du milieu, ainsi que sur les différentes visions concernant les alternatives de développement à long terme. La deuxième aurait pour objectif l'identification des éléments contraignant ou favorisant le développement d'un cadre de développement durable en milieu insulaire. On verrait par la suite à intégrer les résultats et conclusions du projet réalisé afin de définir un cadre de développement durable adapté à la réalité des Îles-de-la-Madeleine.

## Agroalimentaire

En 2006, la CRÉ signait avec le MAPAQ, le MAMR et le MDEIE, une entente spécifique visant le développement dynamique du secteur agroalimentaire couvrant la région administrative de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. Cette entente en vigueur depuis février 2007 prendra fin le 31 mars 2010. L'entente a permis la mise en place d'un programme et d'un fonds régional de développement de l'agroalimentaire avec des mesures appropriées et adaptées au contexte régional. L'engagement global des signataires de l'entente spécifique est de 2 340 000 \$ sur trois ans. Leur participation financière est la suivante : MAMR : 870 000 \$, MAPAQ : 750 000 \$, CRÉGÎM : 510 000 \$ et MDEIE : 210 000 \$. Le Fonds régional de développement est administré par la CRÉ, et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) assure la gestion du PRDA. Suite à l'analyse du dossier par le MAPAQ, un comité de gestion, constitué de représentants des signataires et de La Financière agricole du Québec, recommande l'octroi des aides financières qui sont versées par la CRÉ à même le Fonds qu'elle administre.

Le PRDA constitue l'outil principal d'intervention de l'entente spécifique. Il a pour objectif de soutenir :

- Le développement et la consolidation des entreprises;
- L'acquisition et le transfert technologique;
- L'établissement et la relève sur les entreprises;
- La réalisation d'initiatives mettant en valeur le territoire et les potentiels agricoles.

Déjà, après six mois seulement d'opération, le PRDA a permis la réalisation de 44 projets et engendré des investissements de plus de six millions de dollars.

Plus spécifiquement aux **Îles-de-la-Madeleine**, le Plan de développement stratégique du secteur agroalimentaire des Îles a été déposé à l'automne 2006. Le plan s'articule autour de thèmes comme la transformation et la mise en marché des produits de l'agriculture et des productions spécifiques, les alliances avec le secteur touristique ainsi que la problématique de la formation et de la relève.

Par ailleurs, le dossier de l'agriculture dans l'occupation dynamique du territoire aux Îles-de-la-Madeleine est en deuxième phase d'élaboration. Maintenant que le portrait a été bien établi et qu'un premier plan de développement a été réalisé, on cherchera à assurer un positionnement stratégique visant à assurer à l'activité agroalimentaire, la place qui lui est nécessaire dans le territoire des Îles. L'occupation et la mise en valeur du territoire madelinot restent des enjeux primordiaux en regard de la pérennité de l'agriculture aux Îles et l'actuel contexte de mise à jour du schéma de développement de la Municipalité ramène cette préoccupation au premier plan de l'agenda.

Notre partenaire, la Table de concertation agroalimentaire a récemment déposé un mémoire à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec. Les principaux thèmes qui s'en dégagent abordent le besoin de protection d'un territoire agricole, l'intérêt d'appuyer les petites entreprises diversifiées et l'encouragement à la consommation de produits locaux, ainsi que le soutien d'une production respectueuse de l'environnement.

## Transport et infrastructures

En 2006–2007, la CRÉ a travaillé sur plusieurs dossiers de transport. L'élément le plus marquant fut sans aucun doute le retentissant succès du dossier d'acquisition du chemin de fer par le milieu. Par ailleurs, soulignons également le dynamisme qu'a mis la CRÉ dans d'autres dossiers d'importance, tels que la desserte aérienne, les véhicules hors route et le projet régional de transport collectif.

**Transport aérien** – En 2006, au terme des travaux du comité national sur la desserte aérienne sur lequel siègent MM. Bertrand Berger et Joël Arseneau, des représentants de la CRÉ, le MTQ a annoncé qu'il ne renouvellerait pas l'entente de services avec Air Canada. Pour notre région, cette annonce signifie deux choses : d'abord, excepté un engagement moral, rien n'oblige Air Canada à desservir Gaspé et les Îles-de-la-Madeleine, et ensuite le transport aérien régional est de nouveau ouvert à la concurrence. Dans ce nouveau contexte, la CRÉ a mis en place un comité aérien régional, comité dont les travaux visent principalement l'amélioration de la desserte aérienne locale et régionale, dont plusieurs opportunités ont d'ailleurs été identifiées. En support aux travaux du comité, la CRÉ a commandé une étude qui permettra de lever les hypothèses liées à la concrétisation de ces opportunités.

**Transport ferroviaire** – La CRÉ a été très active dans le dossier de la sauvegarde du chemin de fer de la Gaspésie. Les nombreuses démarches de représentation auront finalement porté fruit, puisque les gouvernements fédéral et provincial ont annoncé, le 28 juin 2007, l'investissement des 35 M\$ demandés pour l'acquisition, la réhabilitation et l'entretien du chemin de fer de la Gaspésie. L'acquisition du tronçon Matapédia-Chandler par le milieu au coût de 16 M\$, se fera en deux phases : une première moitié à l'automne 2007 et la seconde, en avril 2009. La somme restante (19 M\$) sera versée sur une période de 5 ans à la Société des chemins de fer du Québec pour les travaux de mise à niveau et d'entretien sur l'ensemble du réseau entre Matapédia et Gaspé.

**Véhicules hors route** – La CRÉ a mis sur pied et coordonne deux tables de concertation sur les véhicules hors route : une en Gaspésie et une aux Îles-de-la-Madeleine. Le mandat général des tables est d'établir deux sentiers interrégionaux, un pour le quad et un pour la motoneige. Ces sentiers doivent être conçus de façon sécuritaire et dans le but de minimiser les impacts négatifs sur le milieu, tant social qu'environnemental.

**En Gaspésie** – Les premières démarches de la table de la Gaspésie, par l'entremise d'un comité de travail formé de l'URLS, Rexforêt et la CRÉ, fut de dresser un diagnostic des sentiers déjà en place. Le diagnostic recense les segments de sentier à corriger, propose les correctifs et établit leur coût de réalisation. Le diagnostic guidera les investissements à effectuer en aménagement de sentiers pour les trois prochaines années et permettra de faire valoir les besoins de notre région en la matière auprès des partenaires provinciaux.

**Aux Îles-de-la-Madeleine** – La CRÉ a procédé à l'automne 2006 à la formation d'une table de concertation relative au dossier des VHR (véhicules hors-route). La table a tenu trois rencontres de travail en octobre, décembre et février. Un plan de travail a été établi, dont la prochaine étape consiste à finaliser les travaux relatifs à un projet de règlement sur le contrôle de la circulation des véhicules hors-route sur les plages, les dunes, le littoral et dans les milieux humides. Des travaux sont actuellement en cours à ce chapitre et une fois le projet de règlement complété, il sera présenté à la table pour discussions et recommandations à la Municipalité. On verra dans un deuxième temps à aborder la problématique de la circulation en terres privées et le long des chemins municipaux.

**Transport collectif** – À la suite de l'annonce de la Politique québécoise du transport collectif faite en juin 2006, la CRÉ a élaboré un projet régional visant à offrir des services de transport collectif à toute la population du territoire. Le projet s'inspire du système exploité depuis maintenant 5 ans en Haute-Gaspésie. Entre autres actions réalisées dans ce dossier, notons : l'élaboration et le dépôt du projet au MTQ, la mise en place d'un comité CRÉ-MRC chargé de planifier le démarrage des services et finalement, la mobilisation des partenaires régionaux susceptibles de participer financièrement au projet. La CRÉ a, par ailleurs, amorcé l'analyse des besoins de déplacement de la population de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine; les résultats de cette étude seront disponibles au mois de mai 2008.

### *Le Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine*

La CRÉGÎM a le mandat de gérer l'implantation du réseau de fibre optique. Le directeur général de la CRÉGÎM siège au conseil d'administration du Réseau où il occupe le poste de secrétaire-trésorier. Le réseau a été complété cette année et il est maintenant pleinement fonctionnel. Il a déjà permis de réaliser une première mondiale en transmettant, en juillet dernier, les activités du Festival en chanson de Petite-Vallée dans cinq salles de manière interactive.

La CRÉ continue de supporter le développement des technologies de l'information. Elle a, notamment, supporté le Réseau intégré de communications électroniques des Îles-de-la-Madeleine pour la planification et l'implantation du réseau terrestre. De plus, la CRÉGÎM supporte le Réseau collectif GÎM dans son développement afin d'en assurer la pérennité.

## **Éducation, formation et emploi**

### *Valorisation et promotion de l'importance de la formation et de la qualification en GÎM*

Cette initiative a pour objet de favoriser la mise en place d'une culture de la formation et de la qualification en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Le projet, qui a connu un certain ralentissement au cours des derniers mois, a été relancé au printemps avec l'embauche d'un nouvel agent de développement et le renouvellement du financement des partenaires pour les trois prochaines années. C'est la Conférence régionale des élu(e)s qui sera maître d'oeuvre du plan d'action, en étroite collaboration avec la Table Éducation, Formation, Emploi.

### *Valorisation de la formation professionnelle et technique*

Cette opération est menée depuis quelques années déjà et consiste à promouvoir et à valoriser la formation professionnelle et technique en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Un nouveau plan de promotion a été déposé en 2006, lequel fait suite au rapport réalisé par la firme Richard Guay Marketing (2005), qui indique que la perception des gens s'améliore à chaque année et que la campagne promotionnelle a eu un impact positif au sein de la population. Les cibles principales de la présente campagne accordent une priorité aux parents, aux enfants et aux enseignants. La Conférence régionale des élu(e)s poursuit son implication au sein du comité régional responsable du dossier.

### *Opération Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine/Laval*

Cette année encore, l'Opération Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine/Laval a connu un franc succès. Les contacts des Gaspésiens et des Madelinots avec la communauté universitaire ont été des plus enrichissants. En tout, la journée aura réussi à attirer 250 étudiants désireux de se renseigner sur les offres d'emploi et les services régionaux. Grâce à cette activité, une cinquantaine d'étudiants ont franchi une étape supplémentaire dans la réalisation de leur rêve en s'inscrivant à la banque d'emploi du Portail jeunesse et des Places aux jeunes de la Gaspésie et des Îles.

### *Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM)*

Le CERMIM complète sa deuxième année en phase d'implantation. Au cours de cette année, on a procédé, entre autres, à l'embauche du directeur scientifique et à l'inauguration officielle du Centre. Le CERMIM a, par ailleurs, initié plusieurs projets de recherche, notamment dans les domaines suivants :

- Les îles maritimes habitées : développement territorial et modèles d'innovation;
- Coopération et développement social et économique aux Îles-de-la-Madeleine;
- Retour et/ou établissement des jeunes en région : facteurs favorisant le taux de rétention;
- Gestion intégrée des zones côtières des Îles-de-la-Madeleine;
- Élaboration d'un cadre de développement durable des Îles-de-la-Madeleine.

La Conférence régionale des élu(e)s, en tant que membre-fondateur du Centre, contribue financièrement à son fonctionnement à la hauteur de 70 000 \$ annuellement, dont 20 000 \$ sont consacrés aux services (le directeur général siège au conseil d'administration et l'agent de développement en poste aux Îles est chargé de certaines tâches de communication).

### *Emplois saisonniers*

La CRÉ et plusieurs de ses partenaires, dont Emploi-Québec et le Conseil régional des partenaires du marché du travail, s'intéressent à la situation de l'emploi saisonnier et à celle des travailleurs saisonniers dans la région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. Ils ont donc décidé d'explorer des alternatives pour valoriser l'emploi saisonnier tout en le rendant moins précaire. Il s'agit de financer la mise en place de projets-pilotes afin d'expérimenter deux possibilités d'intervention : le groupement d'employeurs et la coopérative de travailleurs saisonniers. Ces projets sont présentement en implantation dans le secteur Rocher-Percé et Bonaventure pour le groupement d'employeurs, et dans la MRC de La Haute-Gaspésie pour la coopérative. Ces initiatives suscitent beaucoup d'intérêt des employeurs et des travailleurs.

La Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine est la région du Québec où le revenu personnel par habitant est le plus faible. En 2006, il s'établissait à seulement 22 520 \$, comparativement à 29 499 \$ dans l'ensemble du Québec. Cette situation s'explique en partie du fait que 49 % des femmes et 51 % des hommes occupent un travail saisonnier.

## **Culture et société**

### *Condition féminine*

#### *Entente de collaboration en condition féminine*

En septembre 2005, plusieurs actrices et acteurs de la scène régionale, agissant dans le secteur de l'éducation, de l'emploi et du développement régional, ont signé une *Entente de collaboration en condition féminine* visant à améliorer les conditions de vie des femmes sur le territoire. Au nombre des priorités d'action, la réalisation d'une recherche et l'élaboration d'un plan d'action permettant d'identifier et de mettre de l'avant des solutions facilitant l'acquisition de compétences ou le retour aux études des femmes vivant en situation de pauvreté ont été retenus.

Cette recherche est maintenant complétée et des recommandations en découlent, dont certaines s'adressent à la CRÉ. À cet égard, la Conférence régionale des élu(e)s a convenu d'appuyer activement

les efforts consentis par la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles et s'est engagée dans la mise en oeuvre des recommandations qui lui sont adressées, lesquelles concernent la conciliation travail-études et la diversification des choix scolaires des filles.

## *Culture*

### Fonds des arts et des lettres

Le Conseil des arts et des lettres a tenu, en mars 2007, le deuxième exercice d'évaluation des projets artistiques présentés dans le cadre du Fonds régional pour les arts et les lettres. Des vingt-trois (23) dossiers reçus, vingt et un (21) étaient admissibles et l'ensemble des projets a été acheminé aux membres du jury qui ont examiné chaque demande et complété une grille d'évaluation par dossier. Dix (10) demandes provenaient d'artistes oeuvrant dans le domaine des arts visuels, des arts médiatiques et des métiers d'art, deux (2) en littérature et onze (11) en arts de la scène.

Le jury a recommandé de soutenir neuf (9) projets parmi les vingt et une (21) demandes admissibles au Fonds de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine pour les arts et les lettres. Les projets retenus cumulent une somme de 100 000 \$ qui a été partagée entre huit (8) artistes et un organisme de la région.

### Événement littéraire régional « Livres en fête! »

Au mois de mars 2006, la Conférence régionale des élu(e)s acceptait d'entreprendre des démarches en vue de signer une entente spécifique avec le ministère de la Culture et des Communications pour assurer le financement des prochaines éditions de l'événement littéraire régional « Livres en fête ! ». Les démarches effectuées par la suite ont amené une modification de l'approche préconisée dans le dossier. En effet, sur recommandation de la SODEC, la Conférence régionale des élu(e)s a approché le ministère en lui demandant plutôt qu'un budget récurrent soit accordé à la région pour la tenue des prochaines éditions, au même titre qu'il le fait pour les salons du livre qui se tiennent ailleurs au Québec. Le ministère a depuis accordé à la région, grâce à la SODEC, un budget de 40 000 \$ par année pour trois ans et la Conférence y est allée d'une contribution identique pour les trois prochaines années également. Au cours des prochains mois, les démarches devront se poursuivre pour obtenir un financement récurrent.

Par ailleurs, la deuxième édition de l'événement tenue en avril dernier a connu, cette année encore, un véritable succès. Plus de 20 000 participants ont pris part aux quelques 300 activités au programme dans les cinq pôles identifiés (Îles-de-la-Madeleine, New Richmond, Chandler, Gaspé et Sainte-Anne-des-Monts).

### Consolidation des attraits culturels

En juin 2004, la CRÉ était saisie de la question du financement non récurrent des attraits touristiques. Le conseil d'administration avait alors convenu de mandater la permanence pour qu'elle initie une démarche permettant de définir une stratégie d'intervention accompagnée d'un plan d'action pour solutionner cette problématique. Depuis, une vaste étude a été réalisée afin de documenter la situation des nombreux attraits de la région et elle a été déposée ce printemps. Le groupe de travail poursuit la réflexion à ce sujet et déterminera au cours des prochains mois, les orientations à privilégier pour améliorer la situation des organisations concernées.

## Diagnostic culturel

Le secteur de la culture et des communications de la région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine s'est doté d'un plan stratégique de développement pour les prochaines années. Les enjeux et orientations définis par le secteur et ses partenaires sont le fruit d'une réflexion amorcée par un comité de travail régional à partir d'un portrait statistique réalisé, en 2005, par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) dans chacune des régions administratives du Québec.

Afin de compléter cette analyse statistique, la direction régionale du MCCQ et la CRÉGÎM se sont associées aux organismes culturels de concertation, soit le Conseil de la culture de la Gaspésie et Arrimage, afin de bonifier le diagnostic d'une évaluation qualitative. Ce processus a permis de constater le travail accompli, les forces et les faiblesses du secteur, ainsi que les orientations à privilégier afin de supporter son développement. Les 11 et 12 avril 2006, le comité de travail a donc dégagé des enjeux qui ont été soumis pour validation à deux groupes de personnes représentant les différents secteurs de la culture et des communications, ainsi que les principales organisations partenaires des milieux culturels de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

## Journal culturel *Graffiti*

La Conférence régionale a poursuivi son implication dans le cadre des travaux visant la consolidation et le développement du Journal culturel *Graffiti*. Le comité CRÉ-Graffiti en est arrivé à la conclusion que le Journal ne pouvait survivre dans sa forme actuelle, puisque son marché publicitaire est trop restreint. Il a donc été convenu de faire évoluer le modèle du Journal *Graffiti*. En résumé, le comité CRÉ-Graffiti a proposé de faire évoluer le contenu, la diffusion et le modèle d'affaires du journal en tenant compte des enjeux régionaux en matière de culture, d'éducation, de formation, d'emploi, de démographie et d'unité régionale. Ce nouveau modèle sera expérimenté dès l'automne 2007 et devrait être mis en opération officiellement en 2008.

## Politique régionale de la lecture

Les analyses successives des habiletés en lecture, des habitudes de lecture et des services reliés aux livres et à la lecture en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine ont révélé une série d'enjeux suffisamment sérieux pour mobiliser les forces vives régionales. Tous sont d'avis que l'acquisition précoce des habiletés en lecture et l'accroissement des habitudes de lecture tout au long de la vie sont deux facteurs essentiels à l'équilibre et à la croissance des personnes. De plus, le développement des personnes sur les plans intellectuel, culturel et professionnel est le ferment du développement communautaire et régional. Ce sont ces convictions qui sont à la base de la vision proposée dans le cadre de cette Politique.

La Politique régionale de lecture déposée par les partenaires associés à la démarche a reçu l'aval de l'ensemble des intervenants consultés par le chargé de projet à l'étape de validation du contenu. Ce projet a été financé en totalité par la CRÉ à la hauteur de 48 640 \$. Le comité régional responsable de l'élaboration de cette Politique complète actuellement l'élaboration d'un plan d'action qui en favorisera la mise en œuvre.

**Aux Îles-de-la-Madeleine** – À l'agenda des travaux du groupe-référence pour les Îles-de-la-Madeleine, on procède actuellement au bilan des actions réalisées dans le cadre du plan quinquennal (2003-2008) de la Politique culturelle des Îles-de-la-Madeleine, ceci en vue d'amorcer le processus d'élaboration du prochain plan d'action (2008–2013).

En tourisme culturel, un plan d'action commun a été développé entre Arrimage et Tourisme Îles de la Madeleine. Un plan de commercialisation du produit artistique a, par ailleurs, été réalisé en partenariat avec le CLD des Îles. Le secteur patrimonial a bénéficié du partenariat lié au mandat VVAP (villes et villages d'art et de patrimoine) avec la municipalité tandis que la consolidation du centre d'artistes AdMare est en bonne voie de réalisation.

## **Environnement**

### *Ensemble pour un avenir durable*

Le projet « Ensemble pour un avenir durable » prévoit la mise en œuvre d'une démarche qui a pour but de contribuer à l'intégration des principes du développement durable dans les processus de planification et de prise de décisions. On souhaite ainsi favoriser l'émergence d'une vision concertée du développement durable par l'identification des principaux éléments et outils qui permettront sa mise en application dans la région. Deux des quatre étapes ont été réalisées : la première visait la mise à niveau des connaissances afin de développer un langage commun et de préparer les personnes et organisations impliquées à la deuxième étape qui, elle, consiste à consulter les décideurs et intervenants du milieu pour identifier leurs préoccupations, leurs besoins et leurs contraintes en matière de développement durable.

Les 23 et 24 mai dernier se tenait le second colloque du projet « Ensemble pour un avenir durable ». L'objectif principal de ce colloque était d'adopter une vision de développement durable pour la région et d'amorcer une réflexion en ce qui a trait au plan d'action permettant d'en assurer la mise en œuvre. Or, même si l'événement n'a pas permis d'atteindre complètement les objectifs désirés, le colloque fut un succès et un moment fort pour la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. Environ 115 participants étaient présents dont plusieurs francophones, mais aussi des anglophones et des Micmacs. La diversité géographique était également au rendez-vous avec des participants de toutes les MRC de la région.

**Aux Îles-de-la-Madeleine** – Le groupe-référence en environnement, sous la coordination de l'agent de développement de la CRÉ aux Îles, a tenu plusieurs rencontres de travail au cours de l'année. Les principaux dossiers qui ont préoccupé le secteur ont été, notamment, la consultation publique sur la création de la CRRNT Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire), la formation de la table de concertation VHR, le plan d'action en développement durable, la consultation sur le développement de l'énergie éolienne aux Îles-de-la-Madeleine, ainsi que diverses consultations du BAPE dans le milieu (Projet de lieu d'enfouissement technique et projet de dragage de Mines Seleine).

## **Famille et enfance**

En matière de services à la famille, l'année 2006–2007 a été ponctuée par l'achèvement du réseau des services de garde à la petite enfance, par un baby-boom national et régional, par la mise sur pied des bureaux coordonnateurs (BC), par l'intention du gouvernement de développer 20 000 nouvelles places sur 3 ans ainsi que par la signature et le début des travaux de l'entente de collaboration en matière de famille-enfance avec le ministère de la Famille (MFA).

Cette entente d'un an vise la modulation et l'adaptation des services de garde et l'élaboration d'un Chantier famille. Une chargée de projet, mandatée pour mettre en œuvre les objets de cette entente, est entrée en fonction en décembre 2006.

### *Services de garde*

Le réseau des services à la petite enfance s'est complété à l'été 2007 par l'ouverture d'une installation de huit places à Pointe-à-la-Croix (octobre 2006) et l'optimisation d'installations déjà existantes. À cet effet, 5 places ont été ajoutées à Gros-Morne, 2 places à Fatima, pour un total de 2 000 places au Québec à l'été 2007. Le réseau compte à présent 2 081 places à contribution réduite (7 \$) dans la région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

Malgré l'achèvement de ce réseau, les CPE dénoncent le manque de places. L'entrée en vigueur du congé parental d'un an semble avoir fait croître le nombre de naissances de 8 % dans la région. Notons que le gouvernement du Québec s'est engagé à développer 20 000 nouvelles places au cours des trois prochaines années. Une étude sommaire des besoins, effectuée par la CRÉ en collaboration avec le CPE et autres partenaires, a permis d'identifier des besoins pressants à Murdochville et au centre-ville de Gaspé. Depuis, la ville de Murdochville et le Cégep de la Gaspésie ont déposé des demandes de places en installation afin de contrer cette problématique.

En outre, la CRÉ travaille en étroite collaboration avec le réseau des CPE et participe à plusieurs réflexions et aux travaux de quelques comités régionaux.

Comme le prévoyait la **loi 124, Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance**, les services en milieu familial sont, depuis juin 2006, assurés par des bureaux coordonnateurs (BC), à raison d'un BC par territoire de MRC. Les six BC de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine sont gérés par les CPE déjà existants. En 2006, le MFA a convenu avec la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC), d'un projet de trois ans pour soutenir les services de garde en milieu familial (BC) qui œuvrent auprès des clientèles défavorisées. Tous les BC, à l'exception de celui de la Côte-de-Gaspé, sont financés dans le cadre de ce programme. L'implantation de ce nouveau service est sous la responsabilité du Réseau des services à la petite enfance de l'Est du Québec (RESPEQ) qui sollicite l'expertise de la CRÉ régulièrement dans l'implantation des services associés à ce projet dans notre région.

Le comité d'intégration des enfants handicapés en services de garde poursuit ses travaux afin de réduire la discrimination en regard de cette clientèle et de mieux soutenir les familles et les enfants qui ont besoin de services et de soins spéciaux. Un plan d'action est en élaboration et il sera déposé à l'automne 2007.

En mai 2007, le RESPEQ a informé la CRÉ de la volonté d'une commission scolaire de la région d'offrir la maternelle à temps plein aux enfants de 4 ans. Un comité, composé de représentants du MELS, du MFA, des CPE, des commissions scolaires et de la CRÉ, tente d'identifier des pistes de solutions durables pour répondre adéquatement aux besoins des familles.

### *Politique familiale municipale*

L'année 2006–2007 fut marquée par l'adoption de la seconde politique familiale municipale de la région, soit celle de Caplan. Les municipalités de Nouvelle et de New Richmond devraient adopter leur politique incessamment. Quatre nouveaux projets sont en élaboration du côté de Sainte-Anne-des-Monts, Chandler, Îles-de-la-Madeleine et Gaspé, et leur adoption est prévue d'ici 2009. La MRC du Rocher-Percé, quand à elle, a déposé une demande au MFA, laquelle est toujours en traitement. Certains outils ont été préparés à l'intention des municipalités qui ont entrepris des démarches pour se doter de politique familiale. Un suivi est effectué dans ce dossier.

### *Chantier famille*

Avant d'entreprendre les travaux pour se doter d'un chantier famille et afin de valider la pertinence de mener un tel chantier, certains groupes ont été rencontrés, notamment, les jeunes, les aînés, les CPE et les organismes communautaires familles.

Un comité de partenaires régionaux a été formé et mandaté pour l'élaboration d'un chantier famille. Ce comité s'est réuni à deux reprises (avril et juin 2007). Les membres ont convenu de s'inspirer des déterminants de la santé pour orienter la réflexion, et la production d'un portrait est en réalisation. La CRÉ est accompagnée par le Carrefour action municipale et famille dans cette démarche.

Une recension de la littérature et des politiques familiales municipales est scrupuleusement effectuée afin de mettre les connaissances à jour, d'alimenter les réflexions et d'appuyer les partenaires du réseau ainsi que les travaux du comité.

Le projet de mission avec la France, *Le développement social et territorial par le soutien aux familles*, alimentera les travaux du comité. Il est souhaité que la collaboration initiée avec les partenaires français des régions de Poitou-Charentes et du Limousin, ainsi qu'avec les québécois de la région de Chaudière-Appalaches permettra d'innover pour mieux adapter les services aux besoins et améliorer constamment les conditions de vie des familles de la région.

## **Développement social**

La CRÉ poursuit ses activités au sein du Réseau québécois de développement social (RQDS) et elle a participé le 28 juin dernier à un séminaire sur les enjeux du développement social et de l'économie sociale. Le RQDS est constitué de répondants des régions en développement social. Ils sont associés soit à des conférences régionales des élus, à des agences de santé, à des comités régionaux, à des tables de concertation ou à des organismes autonomes. Le RQDS a pour mandat de soutenir ses membres et de faire la promotion du développement social. Le Réseau alimente deux outils de communication que sont le *DS Express* et la *Revue de développement social*.

### *Pôle régional en économie sociale*

La CRÉ a coordonné de l'automne 2006 au printemps 2007, le processus de formation du Pôle régional d'économie sociale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Une tournée d'information et de validation s'est tenue en janvier dernier dans chacun des territoires de MRC de la région sur la proposition de Pôle régional d'économie sociale.

Plusieurs objectifs ont été atteints dans le cadre de cette tournée, notamment celui de rejoindre et d'échanger avec les entreprises et les intervenants de l'économie sociale sur leur territoire, et aussi celui de valider la démarche d'implantation d'un Pôle régional d'économie sociale.

La tournée a également permis de procéder à la nomination, au terme des séances d'information, des représentants des entreprises d'économie sociale de chacun des territoires qui siégeront au sein du Pôle. La représentation des entreprises d'économie sociale au sein du Pôle est à la fois très diversifiée et partagée équitablement entre les hommes et les femmes.

La formation du Pôle a été complétée au cours du mois de février par la nomination de six des sept représentants des organismes de soutien. Le Pôle a tenu trois réunions depuis sa formation. Un colloque régional en économie sociale se tiendra le 15 novembre prochain à Bonaventure.

**Aux Îles-de-la-Madeleine** – Dans le cadre du processus de mise en place du Pôle régional, en vue d'optimiser la représentativité des Îles dans ce contexte de concertation, on a procédé à la formation d'un groupe-référence aux Îles-de-la-Madeleine. Celui-ci aura pour mission de réfléchir sur les problématiques qui lui sont particulières afin d'être en mesure d'alimenter les interventions des représentants territoriaux à l'instance régionale. Le groupe a déjà tenu une première rencontre de travail à l'issue de laquelle des mandats ont été confiés aux agents de développement du CLD et de la CRÉ qui coordonnent le dossier aux Îles.

## **Santé et services sociaux**

Cette année, la Conférence régionale a participé au processus de mise en candidatures et de sélection des membres du Forum de la population de l'Agence régionale de santé et de services sociaux. Le Forum de la population est responsable, envers le conseil d'administration de l'Agence, d'assurer la mise en place de différents modes de consultation de la population sur les enjeux de santé et de bien-être. Il a également pour mandat de formuler des recommandations sur les moyens à mettre en place pour améliorer la satisfaction de la population à l'égard des services de santé et des services sociaux disponibles et pour mieux répondre aux besoins en matière d'organisation de tels services.

La CRÉ a aussi travaillé sur différents dossiers de financement des services de santé et des services sociaux dans la région.

## **Jeunesse**

Encore cette année, nous pouvons être fiers du chemin parcouru pour la jeunesse de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. De plus en plus, les jeunes choisissent de venir s'établir dans la région et plusieurs d'entre eux ont envie de participer activement au développement de celle-ci. Une démonstration de cette volonté de s'impliquer est sans aucun doute le rassemblement *Vision jeunesse*. À l'automne 2006, 80 jeunes de partout en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine ont discuté pendant deux jours de l'avenir de leur région. Au terme du rassemblement, les participants ont identifié six axes prioritaires d'intervention ainsi qu'une vision de développement, soit de faire de la Gaspésie et des Îles une véritable région verte. La voix des jeunes a été entendue et les actions de la Commission jeunesse Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (CJGÎM) en seront teintées au cours des prochaines années. De plus, aux fins de cette activité, un Portrait jeunesse a été réalisé. Ce document présente la réalité actuelle des jeunes de la région selon différents thèmes.

Rappelons qu'en septembre 2006, la Commission jeunesse a lancé en collaboration avec plusieurs partenaires régionaux, le projet *Cap sur l'avenir*. Les actions qui y sont incluses visent l'emploi des nouveaux diplômés, la promotion d'une image positive de la région, ainsi que l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants. Nous y retrouvons, entre autres, *La Grande séduction gaspésienne 2007* pour laquelle la Commission jeunesse a continué son travail dans l'organisation. De plus, les jeunes qui s'établiront dans la région pourront dorénavant compter sur une structure d'accueil dans chacune des MRC. La Commission jeunesse a également poursuivi son partenariat pour assurer l'animation du Portail jeunesse de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine qui se veut l'outil de communication pour tous ceux qui veulent s'établir en région, ainsi qu'en connaître plus sur le milieu de vie et sur la jeunesse gaspésienne et madelinienne.

Les efforts concertés de l'ensemble de la région pour favoriser le retour, l'établissement et la rétention des jeunes ont donné des résultats concluants et ils nous encouragent à poursuivre en ce sens. En effet, nous avons constaté un solde migratoire interrégional positif chez les 25 à 29 ans pour une 4<sup>e</sup> année, et

du côté des 30 à 34 ans, le bilan est positif pour une troisième année consécutive. Celui-ci s'accompagne d'une augmentation du taux de natalité où l'on peut presque parler d'un baby-boom dans certains territoires de la région. Ce sont des nouvelles qui poussent les membres de la Commission jeunesse à continuer leurs actions et à vouloir innover davantage.

Pour ce qui est de la participation citoyenne des jeunes, 800 élèves de douze écoles secondaires, maisons des jeunes et organismes jeunesse de la région ont participé à la simulation électorale *Électeurs en herbe* lors des élections provinciales de mars 2007. De plus, par le biais du Portail jeunesse, d'invitations par courriel et d'entrevues, la Commission jeunesse a sensibilisé les jeunes à l'importance d'aller voter.

Finalement, la Commission jeunesse a renouvelé cette année l'ensemble de ses membres et elle a créé des sièges pour un représentant des jeunes anglophones et pour un représentant des jeunes autochtones.

## **Aîné(e)s**

La CRÉGÎM a participé financièrement cette année à une activité de la Table de concertation des aînés. Il s'agit de la Journée internationale des aînés pour laquelle la Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine a versé une aide financière de 5 000 \$ qui a servi en partie à faire venir des gens des Îles à cette journée qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2007 à Murdochville. En outre, la CRÉ a versé 5 000 \$ aux Jeux des 50 ans et plus qui ont lieu en juin 2007 à Bonaventure.

Cette année, comme par les années passées, les activités de la Table se sont concentrées sur les abus et négligences dont sont victimes les aîné(e)s, par la participation au comité-conseil sur les abus et négligences de la MRC Côte-de-Gaspé et la tenue de la Journée internationale où l'on parle abondamment de cette problématique. Autres cadres d'action : le maintien dans la communauté des aînés en perte d'autonomie, ainsi que la valorisation et le développement de l'engagement social et économique des aîné(e)s. Une conférence donnée par la Chambre des notaires a permis d'informer les aînés sur des services susceptibles de les intéresser.

La Table de concertation des aînés a continué son recrutement de nouveaux organismes afin d'obtenir une représentation plus solide pour ainsi rejoindre un plus grand nombre d'aînés et de retraités.

### *Consultation régionale pour l'amélioration des conditions de vie des aînés*

La CRÉ participera en septembre prochain à titre d'observateur aux séances de consultations dans le cadre d'une tournée de la ministre de la Famille et des Aînés, Marguerite Blais. Cette tournée a pour but d'écouter la population sur les conditions de vie des aînés et de recueillir les recommandations pour répondre aux besoins des personnes âgées.

## Fonds de développement régional

Le gouvernement du Québec verse à la Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, le Fonds de développement régional qu'elle doit administrer pour le développement de la région. Au cours de la dernière année, 1 465 000 \$ ont été consacrés au financement de plusieurs projets, dont 900 000 \$ pour le volet « Activités », 150 000 \$ pour le volet « Études et recherches » ainsi que 415 000 \$ pour les ententes spécifiques.

### État de la gestion des fonds 2006–2007

	<b>2006 Budget 900 000</b>	<b>2006 Engagements</b>
<b>VOLET « ACTIVITÉS »</b>		
<b>Agroalimentaire</b>		
Soutien au développement agroalimentaire régional		51 000
Agriculture : occupation dynamique territoire Îles-Madel. – Phase 2		18 000
Guide-magazine Gaspésie gourmande – 2 <sup>e</sup> édition		10 000
		<u>79 000</u>
<b>Agroforesterie</b>		
Mise en valeur du potentiel agroforesterie – Estran et Haute-Gaspésie		15 000
		<u>15 000</u>
<b>Aînés</b>		
Journée internationale des personnes âgées GÎM		5 000
		<u>5 000</u>
<b>Condition féminine</b>		
Entente de collaboration en condition féminine		40 600
		<u>40 600</u>
<b>Culture</b>		
École de cirque de Gaspé : Tournée, formation et animation		10 000
Campagne réseau signature et Salon des métiers d'art		9 872
Événement littéraire « Livres en fête »		40 000
Graffici – Projet-pilote 2007		45 000
		<u>104 872</u>
<b>Éducation</b>		
Formation professionnelle et technique – Campagne 2005-2006		7 500
Recrutement et intégration d'élèves de l'Île de la Réunion		10 000
Rendez-vous emploi, formation et entrepreneurship		10 000
		<u>27 500</u>
<b>Environnement</b>		
Centre recherche sur les milieux insulaires et maritimes		50 000
Interprétation/traduction anglaise – Rendez-vous régional		2 125
Attention FragÎles (amélioration outils de communication)		12 000
		<u>64 125</u>
<b>Jeunesse/famille</b>		
La Grande séduction gaspésienne 2007		5 000
		<u>5 000</u>
<b>Loisirs/plein air</b>		
Entente de partenariat cerf de Virginie de la Gaspésie		30 000
		<u>30 000</u>
<b>Pêches et aquaculture</b>		
Recherche et développement en mariculture		33 000
SODIM 2005-2006		100 000
Programme québécois d'amélioration génétique omble de fontaine		40 000
		<u>173 000</u>

	<b>2006 Budget</b>	<b>2006 Engagements</b>
<b>Récréotourisme</b>		
Club des plus belles baies – Film promotionnel		5 000
Programme développement ressources humaines en tourisme		35 700
Exploramer – Projet de développement – Phase 2		75 000
Parc régional de la Petite-Cascapédia – Pôle Pin Rouge		200 000
Rendez-vous Aventure 2006		50 000
Commercialisation destination touristique Îles-Madeleine		10 000
Aquarium des Îles-de-la-Madeleine – Accueil et animation		24 804
Noël en Gaspésie		5 000
Colloque sur l'industrie touristique gaspésienne		5 000
Grande traversée de la Gaspésie 2007		30 000
ACCORD – Créneau récréotouristique : études		<u>65 443</u>
		<b>505 947</b>
<b>Missions commerciales/échanges internationaux</b>		
Les Îles au Festival « Beaumont du Québec » en France		6 000
Mission exploratoire Alaska		5 805
Mission commerciale à Boston		<u>11 150</u>
		<b>22 955</b>
<b>Santé et services sociaux</b>		
Les Îles-de-la-Madeleine sans obstacle		<u>5 000</u>
		<b>5 000</b>
<b>Sous-total</b>	<b>900 000</b>	<b>1 077 999</b>
<b>VOLET « ÉTUDES ET RECHERCHES »</b>	<b>150 000</b>	
<b>Culture</b>		
Diagnostic des attraits culturels et patrimoniaux		28 821
Politique régionale de la lecture – Phase 2		<u>10 000</u>
		<b>38 821</b>
<b>Missions commerciales/échanges internationaux</b>		
Coopération décentralisée France-Québec		<u>30 000</u>
		<b>30 000</b>
<b>Récréotourisme</b>		
Train touristique Gaspé-Percé : étude de préfaisabilité		24 747
Étude d'une centrale de réservation touristique en Gaspésie		<u>9 360</u>
		<b>34 107</b>
<b>Transport</b>		
Tronçon ferroviaire Matapédia-Gaspé		<u>100 000</u>
		<b>100 000</b>
<b>Sous-total</b>	<b>150 000</b>	<b>202 928</b>
<b>VOLET « ENTENTES SPÉCIFIQUES »</b>	<b>415 000</b>	
Entente spécifique « régionalisation en matière famille/enfance		40 000
Soutien au développement dynamique : secteur agroalimentaire GÎM		171 000
Renouvellement de l'entente spécifique arts et lettres		50 000
Fonds de soutien au développement culturel (2005-2006)		50 000
<b>Sous-total</b>	<b>415 000</b>	<b>311 000</b>
<b>TOTAL POUR LE FDR</b>	<b><u>1 465 000</u></b>	<b><u>1 591 927</u></b>

## Ententes

Entre autres mandats et pouvoirs que lui confère la loi 34, la Conférence régionale des élu(e)s peut conclure des ententes spécifiques pour la mise en œuvre du plan quinquennal de développement.

La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine choisit de plus en plus la voie d'ententes de collaboration et de projets plutôt que celles d'ententes spécifiques lorsqu'aucune modulation de programme n'est en jeu. C'est pourquoi, certaines des ententes ci-dessous seront plutôt comptabilisées sous le volet « *Activités* » du Fonds de développement régional et que le financement des Tables agroalimentaires est plutôt considéré sous l'angle du projet.

### Ententes signées et mises en œuvre

#### *Entente de collaboration en condition féminine*

En 2005, la Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine procédait à la signature d'une entente de collaboration en condition féminine. Cette entente, d'une durée de trois ans (2005-2008), réunit les collaborateurs suivants : Cégep de la Gaspésie et des Îles, Commission scolaire des Chic-Chocs, Commission scolaire des Îles, Commission scolaire Eastern Shores, Commission scolaire René-Lévesque, Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, Conseil du statut de la femme, Groupe Collégia, ministère des Affaires municipales et des Régions, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ainsi que la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles.

Cette entente regroupe trois volets d'action. Le volet *Instances* vise à accroître le nombre de femmes au sein des instances décisionnelles et à développer chez les jeunes des compétences citoyennes pour favoriser leur engagement dans de telles instances. Le volet *Diversification* cherche à valoriser les métiers traditionnellement masculins auprès des femmes et jeunes filles de la région, celles-ci gagnant 80 % du revenu moyen d'emploi des Québécoises. Enfin, le volet *Recherche* consiste à soutenir les femmes de la région dans leurs démarches pour sortir de la pauvreté en identifiant les problématiques qui les touchent et en mettant en œuvre des moyens qui favorisent leur autonomie. Elle prendra fin en mars 2008 et déjà, les partenaires sont à pied d'œuvre pour en assurer le renouvellement.

#### *Entente spécifique pour le développement dynamique du secteur agroalimentaire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine*

L'entente signée en 2006 vise dans une perspective de régionalisation, à soutenir le développement du secteur agroalimentaire de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et a pour but d'offrir un soutien financier pour le développement et la consolidation des entreprises, l'acquisition et le transfert technologiques, ainsi qu'à l'établissement et à la réalisation d'initiatives locales mettant en valeur le territoire et les potentiels agricoles en région. Dotée d'un budget total de 2 340 000 \$, l'entente a permis la mise en place d'un Programme régional de développement de l'agroalimentaire (PRDA) avec des mesures d'intervention adaptées. Elle a permis également la dotation d'un Fonds régional de développement de l'agroalimentaire dans lequel les sommes en provenance du MAMR (870 000 \$), du MAPAQ (750 000 \$) et de la CRE (510 000 \$) sont déposées aux fins de réalisation de l'entente.

Cette entente, qui prendra fin en avril 2010, assure la pérennité des entreprises et des activités agricoles de la région et elle constitue un levier nécessaire à la mise en œuvre de l'exercice de planification

stratégique à l'égard du secteur agroalimentaire de la région. De plus, elle contribue à l'occupation dynamique du territoire.

#### *Entente de partenariat CRÉ – URLS*

À la demande du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), l'URLS et la CRÉ devaient convenir, au 1<sup>er</sup> juin 2006, d'une entente de partenariat portant sur les quatre éléments suivants :

- Un mécanisme de concertation régionale en matière de loisir et sport;
- Les responsabilités régionales et nationales qui doivent être assumées;
- Une planification annuelle qui intègre des objectifs et des résultats attendus précis;
- Une reddition de comptes annuelle de l'URLS à la CRÉ, à la population et au ministre.

L'entente a été signée en octobre 2006 et fera l'objet d'une évaluation à l'automne 2007.

#### *Fonds de développement culturel*

Le 31 mars 2006, le conseil d'administration de la Conférence régionale des élu(e)s entérinait un projet d'entente spécifique visant le renouvellement du Fonds de soutien au développement culturel et y accordait une somme de 150 000 \$ qui, additionnée à celle du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCQ), contribuait à créer un Fonds de 300 000 \$ pour appuyer des projets de nature culturelle. L'entente a été signée en novembre 2006.

Le Fonds de soutien au développement culturel se partage en deux volets. Le Fonds de développement culturel, doté d'une enveloppe de 210 000 \$, vise à soutenir le développement culturel et patrimonial en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Le Fonds de développement en tourisme culturel pour sa part est accordé à la réalisation de deux projets régionaux de développement du tourisme culturel pilotés par Arrimage, Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine (24 000 \$) et le Conseil de la culture de la Gaspésie (66 000 \$).

#### *Plan de mise en valeur du cerf de Virginie*

Une entente de partenariat régional a été signée en août 2006 entre la Conférence régionale des élu(e)s, Faune et Parcs Québec, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, la Fondation de la faune du Québec et la Société des établissements de plein air du Québec pour la mise en valeur du cerf de Virginie. Il s'agit du renouvellement de l'entente spécifique qui avait été mise en œuvre en 1999 pour une durée de trois ans. Les résultats ont été fort probants au point où la chasse au cerf de Virginie a été ouverte à nouveau en 2003.

Malgré la fin de l'entente en 2003, le plan de mise en valeur a quand même pu atteindre ses objectifs en raison de l'utilisation partielle des fonds réservés au volet « Nourrissage d'urgence » et grâce à d'autres programmes comme le volet II. Cette entente de partenariat, d'une durée de trois ans, est dotée d'un fonds de 100 000 \$ et comporte deux volets : nourrissage d'urgence et contrôle de la prédation par le coyote.

### *Participation régionale aux conseils d'administration des réserves fauniques des Chic-Chocs et de Port-Daniel*

La CRÉ s'est associée à la SÉPAQ pour travailler conjointement au renouvellement d'une entente visant une participation régionale aux conseils d'administration des réserves fauniques des Chic-Chocs et de Port-Daniel. L'entente est validée et est sur le point d'être signée par l'ensemble des partenaires.

### *L'entente sur la valorisation et promotion de la formation et la qualification de la population*

Le projet a pour objet de favoriser la mise en place d'une culture de la formation et de la qualification en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Pour ce faire, on souhaite poursuivre le travail amorcé et les partenaires associés entendent renouveler leur contribution à cette initiative pour les trois prochaines années.

Le plan de communication « Vis et apprend » qui découle de cette initiative et auquel la CRÉ participe à raison de 20 000 \$ par année, et ce, pour les trois prochaines années, est destiné à valoriser et à promouvoir la formation et la qualification de la population.

Le plan de communication vise plusieurs objectifs :

- Susciter l'engagement des leaders régionaux afin qu'ils s'engagent publiquement pour la valorisation et la promotion de la formation et de la qualification;
- Susciter l'engagement à long terme et la responsabilisation de toute la population à l'égard de la formation et de la qualification;
- Rehausser la culture de l'apprentissage et de l'emploi auprès de la population gaspésienne et madelinienne;
- Rejoindre les clientèles les plus démunies en les amenant à s'engager dans une démarche visant l'amélioration de leurs conditions de vie;
- Obtenir l'engagement de tous les milieux dans un processus de prévention du décrochage et de l'analphabétisme;
- Créer un effet d'entraînement auprès des organisations et des entreprises en les amenant, elles aussi, à faire connaître et à développer leurs projets de formation et de qualification.

### **Ententes à venir ou en processus de négociation**

#### *AccèsLogis*

Cette entente vise à moduler le programme AccèsLogis du gouvernement provincial afin que la région puisse construire davantage de logements sociaux. Actuellement, la situation est très difficile vue la participation du milieu à de tels projets qui se chiffre toujours à beaucoup plus de 15 % du projet. Le dossier a peu évolué, mais la ministre Nathalie Normandeau a récemment montré de l'ouverture face à un possible règlement.

#### *Immigration*

Depuis quelques mois, la Conférence régionale des élu(e)s a entrepris un processus visant à doter la région d'une entente spécifique en immigration. Les partenaires associés au projet sont : Emploi-Québec, l'Agence de santé et de services sociaux, le ministère des Affaires municipales et des Régions, le

ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, les commissions scolaires et le Cégep.

Au nombre des objectifs poursuivis, les partenaires souhaitent doter la région d'une politique cadre en immigration, faciliter l'intégration culturelle, sociale et professionnelle des nouveaux arrivants, soutenir les partenaires locaux et régionaux dans leurs interventions liées au recrutement et à l'établissement des personnes immigrantes en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, ainsi qu'augmenter le nombre de personnes immigrantes qui s'établissent dans la région. La CRÉ contribuera à la réalisation de cette entente à raison de 50 000 \$/an pour une durée de trois ans.

#### *Amélioration des conditions de vie des personnes âgées de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine*

Afin de contribuer à une meilleure adaptation des services offerts aux personnes âgées, la Stratégie d'action en faveur des aînés, adoptée dans le cadre du budget 2007–2008, dégage des ressources de 12,5 M\$ sur 5 ans. Pour la Gaspésie et les Îles, le soutien financier représente une somme de 595 000 \$ (120 000 \$ par année). À partir de ce soutien financier, le ministère de la Famille et des Aînés (MFA) souhaite que la CRÉ de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine élabore un projet d'entente spécifique visant l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées de la région. Un projet d'entente sera rédigé au cours du mois de novembre 2007.

Les priorités d'action identifiées par les participants lors des séances de consultations sur les conditions de vie des aînés tenues en région par le MAF les 10, 12 et 13 septembre dernier serviront de repère pour cibler les domaines d'intervention contenus dans cette entente spécifique, notamment :

- La mise en place d'hébergement adapté;
- Le développement de transport collectif;
- La diffusion et l'accès à l'information reliés aux programmes de services gouvernementaux qui intéressent les aînés;
- L'aménagement d'infrastructures culturelles, sportives et de plein air;
- La mise en place de lieux pour favoriser les liens intergénérationnels;
- Etc.

#### *Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale*

Le Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, déposé en avril 2004, préconise le développement d'une approche territoriale intégrée (ATI) pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale au niveau des milieux locaux et régionaux. La loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale confie à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), le leadership gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et, par le fait même, le dossier de l'approche territoriale intégrée tout comme sa mise en œuvre.

L'objectif principal de cette approche est de cibler les interventions en développement social et économique visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur les territoires à forte concentration de pauvreté, en reconnaissant et en appuyant la dynamique de chacun des milieux de vie tout en tenant compte des limites des moyens disponibles.

Le MESS souhaite l'adhésion de la CRÉ en tant que partenaire dans la mise en œuvre de l'approche territoriale intégrée. La CRÉ sera, notamment, associée dans la sélection des territoires à forte concentration de pauvreté de la région et par la signature d'une entente de développement social et économique visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Un comité régional a été formé pour

coordonner l'élaboration au cours de l'automne 2007 d'un projet d'entente spécifique de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

## Communication

En 2006–2007, la CRÉ a mené plusieurs activités en communication, autant à l'externe qu'à l'interne. Les efforts en communication ont principalement porté sur la réorganisation du site Internet.

Beaucoup de travail a été mis également sur la conception et la réalisation d'un tout nouvel outil de communication qui a vu le jour au mois de novembre 2006; il s'agit d'une pochette de présentation de la région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. Les fiches de présentation que contient la pochette sont disponibles sur le site Internet de la CRÉ ([www.cre-gim.net/LaRegion/index.html](http://www.cre-gim.net/LaRegion/index.html)).

Afin d'améliorer la visibilité de la CRÉ lors d'événements divers, du nouveau matériel promotionnel est présentement en élaboration. Un travail de conception a été mis en route par l'Imprimerie du Havre pour la réalisation d'un roll-up, de banderoles et d'affiches à l'image de la CRÉ.

Un plan de communication régional a également été amorcé comme l'avaient souhaité les intervenants réunis pour la démarche de planification régionale. La firme de Benoît Pilon a été choisie comme maître d'œuvre dans ce dossier et plusieurs intervenants font partie du comité.

Les relations publiques avec les médias, avec les instances politiques et avec le public font partie intégrante des communications. C'est lors des séances mensuelles du conseil d'administration de la CRÉ ou durant les conférences de presse que les relations avec les médias sont les plus animées. Les dirigeants donnent des précisions sur certains points et réalisent des entrevues. De plus, les fiches d'information résumant les grandes décisions du conseil d'administration font partie du dossier de presse des journalistes, facilitant ainsi l'accès à l'information.

Une participation active et une représentation politique et administrative dans diverses problématiques régionales ont favorisé la visibilité de la CRÉ autant au niveau régional que national. Prenons, entre autres, l'exemple du Forum sur la forêt privée ou du dossier de la sauvegarde du chemin de fer de la Gaspésie.

Par ailleurs, une cinquantaine de communiqués ont été émis, plusieurs discours prononcés, principalement au cours de conférences de presse annonçant des événements dont la CRÉ est partenaire, telle l'entente sur l'agriculture. De plus, la Conférence régionale s'est jointe aux autres régions ressources à trois reprises cette année pour faire des déclarations publiques : à l'occasion des sorties des régions centrales sur l'abolition des mesures destinées aux régions ressources et du dépôt du budget de mars 2006.

Plus de 33 000 \$ ont été dépensés en publicité de prestige et en commandite pour appuyer les organismes régionaux.

Enfin, les communiqués de la CRÉGÎM, ainsi que les bulletins *Le Régional*, tout comme la revue de presse quotidienne et la plupart des documents que produit la CRÉ sont disponibles sur son site Internet ([www.cre-gim.net](http://www.cre-gim.net)) et sont également transmis aux membres du conseil d'administration.

**Conférence Régionale des Élus  
de la Gaspésie et  
des Îles-de-la-Madeleine  
États financiers consolidés  
au 31 mars 2007**

Rapport des vérificateurs	2
États financiers	
Résultats consolidés	3
Évolution des actifs nets consolidés	4
Bilan consolidé	5
Notes complémentaires	6 - 14
Renseignements supplémentaires consolidés	15 - 18

Richard Chrétien, CA  
Alain Paradis, CA  
Kathy Roy, CA  
Stéphane Gagné, C.A., P. Fisc.

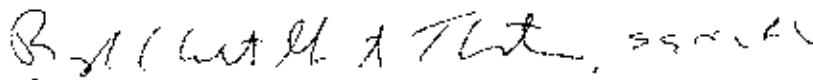
## Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs de  
Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Nous avons vérifié le bilan consolidé de l'organisme Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine au 31 mars 2007 et les états consolidés des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

  
Comptables agréés

Gaspé  
Le 18 mai 2007

# Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

## Résultats consolidés

de l'exercice terminé le 31 mars 2007

	2007		2006
	Budget	Total	Total
	\$	\$	\$
<b>Produits</b>			
Subventions du gouvernement du Québec			
Fonctionnement	975 000	975 000	975 000
Investissements	1 465 000	1 069 211	1 312 077
Mandats et projets spéciaux	5 289 464	5 124 458	4 472 378
Autres	207 046	181 134	178 847
	<u>7 936 510</u>	<u>7 349 803</u>	<u>6 938 302</u>
<b>Charges</b>			
Subventions du gouvernement du Québec -			
Investissements	1 465 000	1 069 211	1 312 077
Instances démocratiques	105 000	113 792	99 287
Rémunération du personnel	696 858	674 995	635 557
Administration générale	359 861	389 984	358 948
Mandats et projets spéciaux	5 289 464	5 124 458	4 472 378
	<u>7 916 183</u>	<u>7 372 440</u>	<u>6 878 247</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<u>20 327</u>	<u>(22 637)</u>	<u>60 055</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 3 fournit d'autres informations sur les résultats.

## Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

### Évolution des actifs nets consolidée

de l'exercice terminé le 31 mars 2007

	Actifs nets			
	Investis en immo- bilisations	Investis en placements	Budget	Non affectés Réel
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	80 034	107 128		104 256
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(32 033)			9 396
Investissement en immobilisations	26 671		20 327	(26 671)
Cession de placements				
<b>Solde à la fin</b>	<b>74 672</b>	<b>107 128</b>	<b>20 327</b>	<b>86 981</b>
				<b>2007 Total</b>
				<b>291 418</b>
				<b>2006 Total</b>
				<b>\$ 231 363</b>
				<b>\$ (22 637)</b>
				<b>60 055</b>
				<b>268 781</b>
				<b>291 418</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

# Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

## Bilan consolidé

au 31 mars 2007

	2007	2006
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	2 666 818	2 749 234
Débiteurs (note 4)	554 353	489 511
Frais payés d'avance	40 309	1 671
	<u>3 261 480</u>	<u>3 240 416</u>
Placements (note 5)	107 128	107 128
Immobilisations (note 6)	74 675	80 037
	<u>3 443 283</u>	<u>3 427 581</u>
<b>PASSIF</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 7)	577 674	724 682
Apports reportés - Fonctionnement (note 8)	2 596 828	2 411 481
	<u>3 174 502</u>	<u>3 136 163</u>
<b>ACTIFS NETS</b>		
Non affectés	86 981	104 256
Investis en placements	107 128	107 128
Investis en immobilisations	74 672	80 034
	<u>268 781</u>	<u>291 418</u>
	<u>3 443 283</u>	<u>3 427 581</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

# Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 31 mars 2007

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'organisme est constitué en vertu de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (Québec). Il est reconnu à titre de personne morale de droit public. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

L'organisme regroupe des élus municipaux et des représentants de la société civile. Il voit à assurer la concertation des intervenants régionaux, le suivi et la mise en oeuvre de la planification stratégique régionale ainsi que la coordination et le suivi des actions et des programmes de développement sur le territoire.

L'organisme est reconnu par le gouvernement du Québec comme l'instance régionale représentative de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine en matière de développement régional. Il gère les fonds de développement régional, ainsi que d'autres fonds attribués par le gouvernement de même que diverses ententes spécifiques.

### **2 - CONVENTIONS COMPTABLES**

#### **Estimations comptables**

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction de l'organisme possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Principes de consolidation**

Ces états financiers incluent les comptes de la société et de sa filiale, Fonds d'aide à l'entreprise.

#### **Constatation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

# Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 31 mars 2007

### 2 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et les taux annuels qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux</u>
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Logiciels	Dégressif	30 %
Photocopieur	Dégressif	20 %
Mobilier et agencements	Dégressif	20 %
Améliorations locatives		Durée résiduelle du bail de 7 ans
Site Web	Linéaire	30 %
	Dégressif	30 %

#### Dépréciation des actifs à long terme

Les immobilisations amortissables sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

### 3 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	\$	\$
Amortissement des immobilisations	32 033	31 049

# Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 31 mars 2007

### 4 - DÉBITEURS

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	\$	\$
Comptes clients (a)	89 900	63 898
Subventions gouvernementales à recevoir	234 012	207 693
Corporation du Chemin de Fer de la Gaspésie	24 657	18 153
Fonds régional d'assistance à la prospection minière	139 804	139 804
Employés	4 370	6 402
Taxes à la consommation	61 610	53 561
	<u>554 353</u>	<u>489 511</u>

(a) Deux clients représentent 39 % (un client représente 65 % en 2006) du total des comptes clients.

### 5 - PLACEMENTS

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	\$	\$
1 action du Fonds d'aide à l'entreprise	1	1
51 875 actions de catégorie «E» de Les produits et services Pimo inc.	1	1
12 000 actions de catégorie «G» de Les produits Tapp inc.	12 000	12 000
60 125 actions de catégorie «H» de 9023-7645 Québec inc.	60 125	60 125
35 000 actions de catégorie «I» de 9047-9007 Québec inc.	35 000	35 000
79 000 actions de catégorie «G» de Société de recherche Surgicure inc.	1	1
	<u>107 128</u>	<u>107 128</u>

La Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine est le seul actionnaire de la Corporation du Fonds d'aide à l'entreprise de la région Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine, constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnie du Québec le 4 mai 1993.

La corporation a un pouvoir décisionnel au niveau du fonds d'aide à l'entreprise. Elle analyse et évalue les demandes d'aide financière et autorise le financement d'entreprises en démarrage sous forme de garantie de prêt accompagnée d'une exemption d'intérêts pouvant atteindre 30 % du prêt en capital.

# Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 31 mars 2007

### 6 - IMMOBILISATIONS

	2007	
	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$
Améliorations locatives	74 658	64 017
Équipement informatique	134 029	102 487
Mobilier et agencements	115 440	95 111
Logiciels	30 572	20 105
Photocopieur	1 899	1 839
Site Web	2 337	701
	<b>358 935</b>	<b>284 260</b>
		<b>74 675</b>

	2006	
	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$
Améliorations locatives	74 658	53 376
Équipement informatique	115 882	88 969
Mobilier et agencements	114 877	90 029
Logiciels	24 948	18 029
Photocopieur	1 899	1 824
	<b>332 264</b>	<b>252 227</b>
		<b>80 037</b>

### 7 - CRÉDITEURS

	2007	2006
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	518 214	659 153
Salaires et charges sociales à payer	59 460	65 529
	<b>577 674</b>	<b>724 682</b>

### 8 - APPORTS REPORTÉS - FONCTIONNEMENT

Les apports reportés représentent des subventions du gouvernement provincial destinées à couvrir les charges des différents fonds et projets du prochain exercice.

	2007	2006
	\$	\$
Fonds d'interventions régionales		
Solde au début	56 670	56 670

# Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 31 mars 2007

### 8 - APPORTS REPORTÉS - FONCTIONNEMENT (suite)

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	\$	\$
Fonds d'aide à l'entreprise - capital		
Solde au début	41 778	41 872
Montant encaissé		7 999
Montant constaté aux résultats		<u>(8 093)</u>
Solde à la fin	<u>41 778</u>	<u>41 778</u>
Fonds d'investissement Jeunesse		
Solde au début	<u>151 647</u>	151 647
Tourisme culturel		
Solde au début	8 125	8 125
Montant constaté aux résultats	<u>(8 125)</u>	
Solde à la fin		<u>8 125</u>
Ministère des affaires municipales		
Solde au début et à la fin	<u>2 397</u>	2 397
Table régionale des aînés		
Solde au début	49 306	46 632
Montant encaissé	25 150	24 000
Montant constaté aux résultats	<u>(22 505)</u>	<u>(21 326)</u>
Solde à la fin	<u>51 951</u>	49 306
Fonds de développement régional		
Solde au début	1 057 487	1 335 904
Montant encaissé	2 000 000	2 000 000
Montant constaté aux résultats	<u>(2 044 211)</u>	<u>(2 278 418)</u>
Solde à la fin	<u>1 013 276</u>	<u>1 057 487</u>
Forum jeunesse et Fonds régional d'investissement jeunesse		
Solde au début	811 355	1 112 740
Montant encaissé	563 138	154 973
Montant constaté aux résultats	<u>(471 478)</u>	<u>(456 358)</u>
Solde à la fin	<u>903 015</u>	<u>811 355</u>
Plan de communication secteur éducation		
Solde au début	115 644	135 586
Montant encaissé		130 000
Montant constaté aux résultats	<u>(40 541)</u>	<u>(149 942)</u>
Solde à la fin	<u>75 103</u>	<u>115 644</u>

# Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 31 mars 2007

### 8 - APPORTS REPORTÉS - FONCTIONNEMENT (suite)

	2007	2006
	\$	\$
Développement culturel		
Solde au début	23 809	46 937
Montant encaissé	100 000	
Montant constaté aux résultats	(14 972)	(23 128)
Solde à la fin	<u>108 837</u>	<u>23 809</u>
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier		
Solde au début	17 004	(9 259)
Montant encaissé	3 738 544	3 706 553
Montant constaté aux résultats	(3 755 548)	(3 680 290)
Solde à la fin	<u>7 641</u>	<u>17 004</u>
Rachat du chemin de fer Baie-des-Chaleurs		
Solde au début	31 028	
Montant encaissé		50 000
Montant constaté aux résultats	(31 028)	(18 972)
Solde à la fin	<u>          </u>	<u>31 028</u>
Fonds de support à la diversification économique (MAMR)		
Solde au début	45 231	
Montant encaissé	55 104	56 000
Montant constaté aux résultats	(54 930)	(10 769)
Solde à la fin	<u>45 405</u>	<u>45 231</u>
Table de concertation régionale des véhicules hors route		
Montant encaissé	38 000	
Montant constaté aux résultats	(32 558)	
Solde à la fin	<u>5 442</u>	
Portrait Feuillus		
Montant encaissé	37 500	
Montant constaté aux résultats	(32 306)	
Solde à la fin	<u>5 194</u>	
Diagnostic forestiers de la main d'oeuvre		
Montant encaissé	28 800	
Montant constaté aux résultats	(8 000)	
Solde à la fin	<u>20 800</u>	

# Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 31 mars 2007

### 8 - APPORTS REPORTÉS - FONCTIONNEMENT (suite)

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	\$	\$
Politique Familiale Régionale		
Montant encaissé	40 000	
Montant constaté aux résultats	<u>(22 813)</u>	
Solde à la fin	<u>17 187</u>	
Commissions forestières régionales		
Montant encaissé	211 050	
Montant constaté aux résultats	<u>(150 565)</u>	
Solde à la fin	<u>60 485</u>	
Fondation communautaire de la Gaspésie		
Montant encaissé	77 000	
Montant constaté aux résultats	<u>(47 000)</u>	
Solde à la fin	<u>30 000</u>	
Autres		
Solde au début		750
Montant encaissé		20 000
Montant constaté aux résultats		<u>(20 750)</u>
Solde à la fin		<u>750</u>
	<u>2 596 828</u>	<u>2 411 481</u>

### 9 - FONDS D'INTERVENTIONS RÉGIONALES

Dans le Fonds d'interventions régionales, le conseil avait autorisé des projets pour 14 707 553 \$ au 31 mars 2006 et 2007; de ce montant, aucun déboursé n'a été effectué en 2007. De plus, un montant de 56 670 \$ constitue un solde engagé mais non déboursé au 31 mars 2007.

### 10 - FONDS D'AIDE À L'ENTREPRISE

Au 31 mars 2006 et 2007, le conseil d'administration de la Corporation Fonds d'Aide à l'Entreprise avait autorisé l'émission de certificats de garantie de prêt pour 4 970 850 \$. Aucun intérêt n'a été versé durant l'exercice financier se terminant le 31 mars 2007.

### 11 - FONDS D'INVESTISSEMENT JEUNESSE

Le programme de ce fonds est géré par le Fonds d'aide à l'entreprise en collaboration avec la Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

# Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 31 mars 2007

### 11 - FONDS D'INVESTISSEMENT JEUNESSE (suite)

Au 31 mars 2006 et 2007, le conseil s'était engagé à verser un total de 367 784 \$ en prime d'établissement. Il n'y a eu aucun déboursé en 2007. De plus, il s'était engagé à verser un total de 670 190 \$ en capital-actions. Aussi, un montant de 151 647 \$ constitue un solde non engagé et non déboursé au 31 mars 2007.

### 12 - FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Fonds de gestion, institué par l'article 24 de la Loi sur le ministère des Régions et affecté au financement des mesures prévues dans le cadre des ententes spécifiques et des projets à caractère régional, et dont l'administration financière est confié au ministère. Ce fonds a pour but d'appuyer les initiatives de développement régional. Le déboursé est effectué directement par la Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine à partir de son compte courant, sous réserve des crédits disponibles.

Au 31 mars 2007, les engagements et les déboursés cumulatifs en vertu de ce fonds, se détaillent comme suit :

	Engagements	Déboursés
	\$	\$
Fonds conjoncturel régional (de 1998 à 2003)	2 553 361	2 448 524
Stratégie de diversification économique (de 1998 à 2003)	1 440 677	1 420 726
Volet Activités (depuis 2004)	2 809 793	1 837 765
Études et recherches (depuis 2004)	481 815	314 005
Ententes spécifiques (depuis 1998)	4 690 808	4 226 306
	<u>11 976 454</u>	<u>10 247 326</u>

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007, les engagements ont été les suivants:

	Budget	Engagements
	\$	\$
Volet Activités	1 026 927	1 077 999
Études et recherches	150 000	202 928
Ententes spécifiques	415 000	310 000
	<u>1 591 927</u>	<u>1 590 927</u>

### 13 - FONDS RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT JEUNESSE

Dans le Fonds régional d'investissement jeunesse, le conseil avait autorisé des projets pour 1 833 667 \$ au 31 mars 2007; de ce montant, 272 983 \$ ont été déboursés en 2007.

# Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 31 mars 2007

---

### **14 - RACHAT DU CHEMIN DE FER BAIE-DES-CHALEURS**

La Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine agit comme fiduciaire du comité pour le rachat du chemin de fer Baie-des-Chaleurs. À ce titre, la Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine est subventionnée pour assumer les dépenses liées au rachat.

### **15 - ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Aucun état des flux de trésorerie n'a été présenté puisque les principales activités de fonctionnement, de financement et d'investissement sont évidentes à la lecture des autres états financiers et qu'il n'apporterait aucune information supplémentaire.

### **16 - BUDGET 2007**

Les chiffres qui apparaissent dans la colonne "Budget 2007" à l'état des résultats ont été fournis par l'organisme et sont présentés pour fins d'information seulement.

### **17 - ENGAGEMENTS**

L'organisme est engagé par un contrat de location de photocopieur échéant en juillet 2013, à verser une somme de 59 510 \$. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 10 820 \$ en 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012.

### **18 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur estimative de chaque catégorie d'instruments financiers.

#### **Instruments financiers à court terme**

Les instruments financiers à court terme sont des instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

#### **Placements**

La juste valeur des placements en actions de sociétés fermées n'est pas facilement déterminable car les actions de ces sociétés ne sont pas négociées sur le marché public.

# Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

## Renseignements supplémentaires consolidés

de l'exercice terminé le 31 mars 2007

	2007		2006
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
<b>PRODUITS - SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - INVESTISSEMENTS</b>			
Fonds d'aide à l'entreprise			8 660
Fonds de développement régional			
Projets à caractère régional			
Fonds conjoncturel régional		3 769	22 032
Stratégie de diversification économique		(5 211)	49 097
Études et recherches	150 000	111 515	176 240
Volet activités	900 000	905 105	809 409
Ententes spécifiques	415 000	54 033	246 639
	<b>1 465 000</b>	<b>1 069 211</b>	<b>1 312 077</b>
<b>PRODUITS - MANDATS ET PROJETS SPÉCIAUX</b>			
Fonds régional Investissement Jeunesse	418 000	344 640	272 193
Forum jeunesse	135 000	132 459	184 165
Table régionale des aînés	25 000	38 752	29 510
Incubateur hors murs	208 834	154 394	5 322
Réseau collectif de communications électroniques	15 000	5 231	74 155
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier	3 670 000	3 484 171	3 356 940
Administration	89 350	57 118	61 388
Agent de développement industriel	95 000	103 520	94 457
Ressources naturelles alternatives	66 612	74 893	34 681
Cerf de virginie		18 000	20 750
Plan de communication secteur Éducation	130 000	26 956	149 942
Fonds de soutien au développement culturel (MCCQ)		14 973	23 128
Agent de concertation du milieu forestier			62 720
Fonds de support à la diversification économique (MAMR)	43 731	54 930	10 769
Sentier Maritime (Route Bleue)	16 970	12 580	43 030
Rachat du chemin de fer Baie-des-Chaleurs	81 028	106 962	18 972
Emplois saisonniers	36 639	36 639	23 361
Corporation du chemin de fer Gaspésie	6 000	13 677	6 915
Commissions forestières régionales	252 300	126 456	
Transport collectif		770	
Table de concertation régionale des véhicules hors route		32 558	
Participation régionale à la mise en valeur des forêts		87 000	
Portrait Feuillus		32 306	
Diagnostic forestiers de la main d'oeuvre		23 000	
Train Touristique		32 747	
Politique Familiale Régionale		22 812	
Coopération décentralisée France-Québec		31 789	
Fondation communautaire de la Gaspésie		47 000	
Tourisme culturel		8 125	
	<b>5 289 464</b>	<b>5 124 458</b>	<b>4 472 378</b>

**Conférence Régionale des Élus de la  
Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine**  
**Renseignements supplémentaires consolidés**  
de l'exercice terminé le 31 mars 2007

16

	2007	2006
Budget	Réel	Réel
\$	\$	\$
<b>PRODUITS - AUTRES</b>		
Intérêts	25 000	31 540
Encadrement incubateur hors murs	6 000	
Encadrement Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier	27 650	25 000
Encadrement Table des aînés	1 000	1 000
Encadrement Réseau collectif	15 000	44 000
Encadrement jeunesse	14 808	14 808
Encadrement Commissions forestières régionales	22 700	
Encadrement Agent de développement industriel	5 000	5 543
Encadrement Agent de concertation en milieu forestier		25 000
Encadrement Ressources naturelles alternatives	25 388	14 583
Encadrement Plan de communication	13 000	
Encadrement Table de concertation régionale des véhicules hors route	40 000	2 000
Encadrement Fonds de diversification économique		896
Autres	11 500	17 373
	<u>207 046</u>	<u>178 847</u>
<b>CHARGES - SUBVENTION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - INVESTISSEMENTS</b>		
Fonds d'aide à l'entreprise		8 660
Fonds de développement régional		
Projets à caractère régional		
Fonds conjoncturel régional	3 769	22 032
Stratégie de diversification économique	(5 211)	49 097
Études et recherches	150 000	176 240
Volet activités	900 000	809 409
Ententes spécifiques	415 000	246 639
	<u>1 465 000</u>	<u>1 312 077</u>

**Conférence Régionale des Élus de la  
Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine**  
**Renseignements supplémentaires consolidés**  
de l'exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006
	Budget	Réel
	\$	\$
<b>CHARGES - INSTANCES DÉMOCRATIQUES</b>		
Déplacements	75 000	94 700
Réunion	30 000	19 092
	<u>105 000</u>	<u>99 287</u>
<b>CHARGES - RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL</b>		
Salaires	585 595	562 660
Charges sociales	111 263	112 335
	<u>696 858</u>	<u>635 557</u>
<b>CHARGES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>		
Frais des locaux		
Charges locatives	55 000	55 573
Taxes, assurances et permis	3 900	3 548
Amortissement	30 000	32 033
Communications	52 000	49 783
Déplacements	65 000	65 730
Frais de bureau		
Fournitures de bureau et impression	3 100	4 450
Poste et messagerie	4 000	4 520
Location d'équipement	1 250	1 265
Informatique et équipement	5 250	2 220
Entretien du matériel de bureau	750	1 196
Télécommunications	30 000	35 029
Publicité		
Publicité et commandites	30 000	33 404
Documents et abonnements	250	2 071
Frais de reprographie	16 000	16 186
Formation	5 856	3 035
Cotisations	400	478
Frais de concertation		2 016
Frais de recrutement		1 768
Honoraires professionnels	6 000	17 520
Frais juridiques	1 000	538
Frais comptables	4 500	4 327
Services informatiques	45 155	52 931
Frais bancaires et administration	450	363
	<u>359 861</u>	<u>389 984</u>
		<u>358 948</u>

**Conférence Régionale des Élus de la  
Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine**  
**Renseignements supplémentaires consolidés**  
de l'exercice terminé le 31 mars 2007

	2007		2006
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
<b>CHARGES - MANDATS ET PROJETS SPÉCIAUX</b>			
Fonds régional Investissement Jeunesse	418 000	344 640	272 193
Forum jeunesse	135 000	132 459	184 165
Table régionale des aînés	25 000	38 752	29 510
Incubateur hors murs	208 834	154 394	5 322
Réseau collectif de communications électroniques	15 000	5 231	74 155
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier	3 670 000	3 484 171	3 356 940
Administration			
Salaires et charges sociales	60 000	38 361	51 671
Autres dépenses	29 350	18 757	9 717
Agent de développement industriel	95 000	103 520	94 457
Ressources naturelles alternatives	66 612	74 893	34 661
Cerf de virginie		18 000	20 750
Plan de communication secteur éducation	130 000	26 956	149 942
Fonds de soutien au développement culturel (MCCQ)		14 973	23 128
Agent de concertation du milieu forestier			62 720
Rachat du chemin de fer Baie-des-Chaleurs	81 028	106 962	18 972
Fonds de support à la diversification économique (MAMR)	43 731	54 930	10 769
Sentier maritime (Route Bleue)	16 970	12 580	43 030
Emplois saisonniers	36 639	36 639	23 361
Corporation du chemin de fer Gaspésie	6 000	13 677	6 915
Commissions forestières régionales	252 300	126 456	
Transport collectif		770	
Table de concertation régionale des véhicules hors route		32 558	
Participation régionale à la mise en valeur des forêts		87 000	
Portrait Feuillus		32 306	
Diagnostic forestiers de la main d'oeuvre		23 000	
Train Touristique		32 747	
Politique Familiale Régionale		22 812	
Coopération décentralisée France-Québec		31 789	
Fondation communautaire de la Gaspésie		47 000	
Tourisme culturel		8 125	
	<b>5 289 464</b>	<b>5 124 458</b>	<b>4 472 378</b>

## Annexes

### Les membres

#### Le bureau de direction :

Monsieur Bertrand Berger, président  
Monsieur Joël Arseneau, vice-président  
Madame Nicole Lapointe, secrétaire-trésorière

#### Le conseil d'administration :

MRC Avignon	M. Bertrand Berger, président et préfet M. Michel Lacroix, maire de Carleton-sur-Mer M. Alain Bernier, société civile
MRC Bonaventure	M. Jean-Guy Poirier, préfet M <sup>me</sup> Nicole Appleby, maire de New Richmond M <sup>me</sup> Nicole Lapointe, secrétaire-trésorière, société civile
MRC La Haute-Gaspésie	M. Majella Émond, préfet M <sup>me</sup> Micheline Pelletier, maire de Sainte-Anne-des-Monts M. Jean-Noël Sergerie, société civile
MRC La Côte-de-Gaspé	M <sup>me</sup> Délisca Roussy, préfet suppléant et maire de Murdochville M. François Roussy, maire de Gaspé M. Sébastien Lévesque, société civile
MRC Rocher-Percé	M. Georges Mamelonet, préfet suppléant et maire de Percé M. Claude Cyr, maire de Chandler M. Jean Couture, société civile
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine	M. Joël Arseneau, vice-président et maire de la Municipalité des Îles M. Gérard Verdier, conseiller municipal M <sup>me</sup> Berthe Vigneau, société civile

## Les mandataires-conseils

Les mandataires-conseils sont les représentants de 24 secteurs socio-économiques qui participent à la concertation sectorielle et intersectorielle régionale que réalise la CRÉ pour le développement de la région.

Agroalimentaire (Gaspésie)	M. Luc Potvin
Agroalimentaire (Îles-de-la-Madeleine)	M. Judes Renaud
Aînés	M. Jean Bourget
Communications	M. Alain Bernier
Condition féminine	M <sup>me</sup> Marie-Thérèse Forest
Culture (Gaspésie)	M. Aurélien Bisson
Culture (Îles-de-la-Madeleine)	M <sup>me</sup> Michelle Joannette
Développement social	M. Gilles Brillant
Économie sociale	M. André Richard
Éducation	M. Jean Couture
Environnement (Gaspésie)	Assuré par le président du Conseil régional de l'Environnement GÎM
Environnement (Îles-de-la-Madeleine)	À nommer
Famille et enfance	M <sup>me</sup> Manon Guité
Forêt	M. Sylvain Fortin
Jeunesse	M. Michel Rioux
Loisir, sport et plein air	M. Gérald Arsenault
Milieu communautaire	M <sup>me</sup> MarieRenée Tremblay
Mines	M. Jean-Paul Barrette
Pêches et aquaculture	À nommer
Santé et services sociaux	M. Gilles Pelletier
Tourisme (Gaspésie)	M. Francis Dumont
Tourisme (Îles-de-la-Madeleine)	M. François Turbide
Transport (Gaspésie)	M. Gaétan Lelièvre
Transport (Îles-de-la-Madeleine)	M. Joël Arseneau

## **Le personnel**

**Direction :** M. Gilbert Scantland

### **Agent(e)s de concertation et de développement :**

M. Ghislain Anglehart  
M<sup>me</sup> Christine Blanchette  
M. Serge Cotton  
M. Olivier Demers  
M. Didier Dufour  
M. Claude Richard (Îles-de-la-Madeleine)

### **Administration**

M<sup>me</sup> Karoline Morris, coordonnatrice

### **Secrétariat**

M<sup>me</sup> Diane Jalbert, secrétaire de direction  
M<sup>me</sup> Hélène Laflamme, secrétaire

### **Forêt**

M. Thomas Faguy Bernier, coordonnateur des dossiers forestiers  
M. Julien Doyon, agent de développement industriel (contrat terminé en mars 2007)  
M<sup>me</sup> Annie Lepage, responsable des tiers fauniques  
M. Nicolas Cyr, responsable du suivi – Volet II (emploi terminé en avril 2007)  
M. Mario Landry, responsable du suivi – Volet II  
M. Claude-André Léveillé, coordonnateur du développement des Ressources naturelles alternatives

### **Commission jeunesse**

M. Claude Cyr, agent de développement  
M<sup>me</sup> Sandra McNeil, agente de communication  
M<sup>me</sup> Annie Robichaud, coordonnatrice

### **Communication**

M. Philippe Garon, agent d'information – Secteur Éducation  
M<sup>me</sup> Nadine Cotton, agente de communication  
M<sup>me</sup> Louise Langevin, agente de communication (contrat terminé en juin 2007)

#### **Adresse postale**

153-2, rue de la Reine  
Gaspé (Québec)  
G4X 1T5

#### **Télécopieur**

(418) 368-6052

#### **Téléphones**

(418) 368-6171 ou  
sans frais 1 800 463-6178

#### **Courriel**

cre-gim@cre-gim.net